



**Groupama**

---

**Actualisation du document de référence  
Eléments financiers au 30 juin 2008  
de Groupama S.A.**

# Sommaire

- I. Rapport semestriel d'activité
  - Faits marquants
  - Chiffres clés
  - Activités et filiales
  - Bilan Groupama SA
  - Opérations avec les parties liées
  - Facteurs de risques
  - Perspectives
- II. Etats financiers consolidés condensés
- III. Attestation du responsable du document de référence et des actualisations
- IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

**AMF**

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 septembre 2008, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il actualise le document de référence enregistré par l'AMF le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-040. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



**Rapport semestriel d'activité  
30 Juin 2008**

## FAITS MARQUANTS

### UNE SOLVABILITE TMOIGNANT DE LA SOLIDITE DU GROUPE

- Un ratio de solvabilité qui reste élevé, à 215 %, malgré des plus-values latentes en diminution du fait de la baisse des marchés financiers.
- Le résultat opérationnel économique progresse de 5,1 % grâce à une maîtrise rigoureuse des frais et une bonne performance de l'assurance de la personne.
- La baisse des marchés financiers se traduit par un impact défavorable des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat et une moindre concrétisation des plus-values latentes, la charge de dépréciation d'actifs demeurant très limitée (21 millions d'euros).
- Le résultat net s'établit à 279 millions d'euros, soit une baisse de 22,9 % après correction de la plus-value exceptionnelle de 144 millions d'euros relative à la cession des titres SCOR réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2007. La baisse est de - 44,9 % avant cette correction.

### FRANCE : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE

- Les actions engagées dans le cadre du plan stratégique triennal 2007/2009 se traduisent par de fortes progressions: le groupe enregistre une croissance de 14,3% de son chiffre d'affaires en épargne / retraite individuelle sur un marché en repli significatif (7 %).
- Groupama a lancé « Groupama Renfort », la première offre d'assurance et de services permettant aux assurés de sécuriser leur budget et de rebondir en cas de coup dur.  
Un contrat unique couvre la perte de revenus consécutive à un licenciement, à un arrêt de travail de longue durée ou au non paiement de la pension alimentaire, tout en associant indemnisation et conseils adaptés à la situation rencontrée.
- Grâce au lancement d'offres attractives, le chiffre d'affaires de Groupama Banque progresse de 34,4% et son produit net bancaire de 46,2 %. Elle compte désormais 423 000 clients.

#### *POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE*

- A la conquête d'une clientèle urbaine et de nouveaux canaux de distribution, Groupama a lancé «Amaguiz.com », une nouvelle marque destinée à la vente exclusive via le web.  
Conçue selon un modèle économique nouveau, cette marque a pour ambition de répondre pleinement aux besoins et motivations de la clientèle des canaux de vente directe. Amaguiz.com a démarré son activité avec l'assurance automobile et couvrira, à terme, l'ensemble des besoins des particuliers.

### INTERNATIONAL : UNE FORTE AVANCEE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

- Groupama a signé un partenariat stratégique avec OTP Bank, 1<sup>ère</sup> banque indépendante d'Europe Centrale. Cet accord se traduit par des accords de distribution croisés de long terme dans les neuf pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Russie, Croatie, Serbie, Monténégro) et permet un accès à dix millions de clients.  
Dans le cadre de cet accord, Groupama acquiert également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia), compagnie leader en Hongrie ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.  
Afin de resserrer les liens du partenariat avec OTP Bank et consolider les accords de distribution, Groupama prendra une participation stratégique pouvant aller jusqu'à 8% dans OTP Bank.
- Toujours en Europe Centrale, l'acquisition de 100% d'Asiban, suite à l'acquisition de BT Asigurari en octobre 2007, vient renforcer la position de Groupama qui devient le 3<sup>ème</sup> assureur sur le marché à fort potentiel qu'est la Roumanie.



Outre sa force de vente interne, Asiban est dotée d'une plateforme nationale de distribution, formée de réseaux diversifiés de courtiers et d'agents indépendants. En 2007, les primes encaissées par Asiban se sont élevées à 185,8 millions d'euros, en hausse de 39 % par rapport à l'année précédente et près de 7 points au dessus du taux de croissance du marché roumain de l'assurance.

- Fort du succès obtenu depuis les acquisitions, en 2006, de Basak Groupama Sigorta et Basak Groupama Emeklilik, Groupama conforte ses positions en Turquie en acquérant les sociétés d'assurance turques Güven Sigorta et Güven Hayat auprès de l'Union centrale des coopératives de Crédit agricole de Turquie (UCCCAT). Grâce à cette opération, Groupama devient le 5ème assureur dommages du marché turc et consolide sa seconde place sur le marché de l'assurance vie.

L'ensemble de ces acquisitions, initiées au 1<sup>er</sup> semestre, seront intégrées au cours du second semestre 2008.

*POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE*

- Groupama a été retenu par l'Etat tunisien dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la STAR (Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances), lui permettant ainsi de détenir 35% du capital et des droits de vote de la société.

La STAR est le leader du marché de l'assurance tunisienne, à la 1ère place en assurance dommages avec une part de marché de 29% et se situe au 9ème rang du marché de l'assurance vie avec une part de marché de 5%.

## CHIFFRES CLES

### Chiffre d'affaires consolidé (en millions d'euros)

	S1 2007	S1 2007	S1 2008	2008/2007	2008/2007
	CA réel	CA Proforma*	CA réel	Variation à périmètre et change courants %	Variation à périmètre et change constants %
> FRANCE	5 377	5 377	5 559	3,4%	3,4%
Dommages aux Biens	2 436	2 436	2 445	0,4%	0,4%
Assurance de la Personne	2 936	2 936	3 108	5,9%	5,9%
Total hors activités non poursuivies	5 372	5 372	5 553	3,4%	3,4%
Activités non poursuivies	5	5	6	7,5%	7,5%
> INTERNATIONAL & Outre-mer	1 331	1 804	1 972	48,1%	9,3%
Dommages aux Biens	950	1 335	1 420	49,5%	6,4%
Assurance de la Personne	368	469	552	50,0%	17,7%
Total hors activités non poursuivies	1 318	1 804	1 972	49,6%	9,3%
Activités non poursuivies	13	0	0	-100,0%	NA
<b>TOTAL ASSURANCE</b>	<b>6 708</b>	<b>7 181</b>	<b>7 531</b>	<b>12,3%</b>	<b>4,9%</b>
Gestion d'actifs et autres activités financières**	170	170	180	6,5%	6,5%
<b>TOTAL</b>	<b>6 878</b>	<b>7 351</b>	<b>7 711</b>	<b>12,1%</b>	<b>4,9%</b>

\*à données comparables

\*\*y compris Groupama Banque

## Principales données consolidées (en millions d'euros)

	S1 2007	S1 2008	Variation 2008/2007
Résultat opérationnel économique*	217	228	5,1%
Plus-values réalisées nettes	276	80	-71,0%
Gains et pertes sur actifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	11	-23	NA
Écart d'acquisition et actifs incorporels	-11	-16	-45,5%
Opérations exceptionnelles	13	10	NA
Résultat net	506	279	-44,9%

	31.12.2007	30.06.2008	variation
Fonds propres comptables part du groupe	5918	4 376	-26,1%
Plus values latentes brutes	7 463	2 881	-61,4%
Dettes subordonnées	1 245	1 245	-
Total bilan	88 327	86 718	-1,8%

\*Résultat opérationnel économique : correspond au résultat net retraité des plus et moins values réalisées pour la part revenant à l'actionnaire nettes d'IS, hors impact des gains et pertes latentes sur les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur revenant à l'actionnaire nets d'IS, des opérations exceptionnelles nettes d'IS et des dépréciations d'écarts d'acquisition.

## Principales données consolidées par activité (en millions d'euros)

	Assurance de la personne		Assurance de biens et responsabilité		Activités financières et bancaires		Activités Holding		Total	
	S1 07	S1 08	S1 07	S1 08	S1 07	S1 08	S1 07	S1 08	S1 07	S1 08
Résultat opérationnel économique	102	140	175	156	2	-2	-62	-66	217	228
Plus values réalisées <sup>(1)</sup>	56	80	77	1	-	-	142	-1	276	80
Dépréciation des écarts d'acquisition et amortissements des actifs incorporels	-5	-4	-5	-12	-	-	-1	0	-11	-16
Éléments exceptionnels	0	1	0	9	-	-	13	0	13	10
Effet de la juste valeur <sup>(1)</sup>	27	-29	-16	1	-	-	1	5	11	-23
Résultat part du groupe	180	188	231	155	2	-2	93	-62	506	279

<sup>(1)</sup> part revenant à l'actionnaire (nette de PB et d'IS)

## Chiffre d'affaires consolidé en hausse de 12,1 %

Au 30 juin 2008, le chiffre d'affaires consolidé de Groupama S.A. est en hausse de 12,1% à 7,7 milliards d'euros (+12,3% hors activités non poursuivies). À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires consolidé s'établit à 4,9%.

Le groupe enregistre une augmentation du chiffre d'affaires en assurance de personnes de 10,8% en variation courante et de 7,5% en variation constante. En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires progresse de 14,1% en données courantes et de 2,5% en données constantes.

### - Assurance et services France

Le chiffre d'affaires de l'assurance en France augmente, au 30 juin 2008, de 3,4% par rapport au 1er semestre 2007 et s'établit à 5 559 millions d'euros.

La progression du groupe en assurance de biens et responsabilité est de 0,4% tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance de personnes présente une croissance soutenue de + 5,9 %. À noter que l'année 2007 avait été marquée par une prime unique de 100 millions d'euros non reconduite cette année (contrat retraite collective). Corrigée de cette prime exceptionnelle, la croissance serait de 9,6% en 2008.

### - Assurance internationale

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe à l'International s'établit à 1 972 millions d'euros au 30 juin 2008, en hausse de 49,6 % par rapport au 30 juin 2007 (hors activités non poursuivies). À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires consolidé s'établit à 9,3 %.

Les évolutions observées varient selon les pays et les branches d'activité.

À périmètre et taux de change constants, la progression en assurance de biens et de responsabilité est de 6,4% et le chiffre d'affaires de l'assurance de personnes présente une forte croissance de +17,7%.

### - Activités financières

Le chiffre d'affaires de Groupama Banque, en augmentation de 34,4% s'établit à 28 millions d'euros au 30 juin 2008 et le produit net bancaire s'élève à 16 millions d'euros au 30 juin 2008, en progression de 46,2%. Le nombre de clients à fin juin 2008 s'élève à 423 000 en hausse de 7,8% par rapport au 30 juin 2007.

Au 30 juin 2008, la Banque Finama, la banque de groupe, présente un chiffre d'affaires en progression de 10,3% à 76 millions d'euros. Le produit net bancaire atteint 17 millions d'euros au 30 juin 2008, en baisse de près de 17,5%. La crise financière s'est traduite par une diminution des encours en conservation.

Le chiffre d'affaires des filiales de gestion d'actifs est en recul de 5,6% à 73 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette évolution provient essentiellement de la baisse des activités de Groupama Asset Management (4,9%) et de Groupama Fund Pickers (33,1%), filiale dédiée à la multigestion. Les encours gérés par Groupama Asset Management et ses filiales s'élèvent à 84,4 milliards d'euros au 30 juin 2008, en retrait de 4,0% par rapport au 31 décembre 2007 subissant l'évolution négative des marchés financiers.

À noter, la progression du chiffre d'affaires de Finama Private Equity qui s'établit à 8 millions d'euros contre 5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2007, du fait de la forte progression des encours sous gestion.

## Résultat opérationnel économique en progression de 5,1 %

Le résultat opérationnel économique s'élève à 228 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 217 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2007, soit une progression de 5,1%.

En assurance de la personne, le résultat opérationnel progresse de + 37,3 % à 140 millions d'euros. L'amélioration de la marge technique combinée à une augmentation des revenus financiers récurrents expliquent cette bonne performance économique. L'intégration des filiales récemment acquises (notamment Nuova Tirrena) contribue également à cette évolution.

En assurance de biens et responsabilité, le résultat opérationnel recule de - 10,9 % à 156 millions d'euros et le ratio combiné se dégrade de 2 points à 99,9%, au 30 juin 2008, malgré une hausse des revenus financiers récurrents.

## Résultat net à 279 millions d'euros, impacté par le contexte financier international

Le résultat net part du groupe s'élève à 279 millions d'euros au 30 juin 2008, contre 506 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2007. Pour mémoire, le 1<sup>er</sup> semestre 2007 intégrait une plus-value exceptionnelle de 144 millions d'euros relative à la cession des titres SCOR. Corrigé de cette opération exceptionnelle, le résultat serait en repli de 22,9% par rapport au 30 juin 2007. Cette évolution est largement liée à la situation des marchés financiers.

L'activité assurance et services France enregistre, au 30 juin 2008, un résultat de 214 millions d'euros contre 228 millions d'euros au 30 juin 2007 soit une baisse de 6,1%.

L'assurance internationale contribue au résultat consolidé à hauteur de 94 millions d'euros au 30 juin 2008, contre 109 millions d'euros du 30 juin 2007.

Le résultat net des activités financières et bancaires du groupe affiche une perte de -1,6 million d'euros au 30 juin 2008 contre un bénéfice de 2,0 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2007. Malgré la progression du résultat de la banque de particuliers du groupe de près de 13%, le contexte financier pèse sur les résultats et notamment sur l'activité d'asset management qui voit son résultat contributif reculer de près de 32%.

L'activité de holding qui intègre les coûts relatifs aux fonctions supports du groupe, l'activité de financement interne et externe ainsi que l'activité opérationnelle de l'entité Groupama S.A. (pôle réassurance), affiche une perte de 30 millions d'euros au 30 juin 2008 contre un produit de 168 millions d'euros au 30 juin 2007. La plus-value de cession des titres SCOR à hauteur de 142 millions d'euros (après impôt) améliorerait le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2007 (retraité de cet élément, le résultat au 30 juin 2007 s'établissait à 26 millions d'euros). Le recul du résultat, hors plus values Scor, s'explique principalement par la hausse des charges de financement et par le résultat financier de l'entité Groupama S.A..

## ACTIVITES ET FILIALES

### - Assurance et services France

Le chiffre d'affaires de l'entité de tête Groupama SA, qui a pour rôle principal de réassurer les caisses régionales, s'élève à 1 493 millions d'euros au 30 juin 2008, en hausse de 2,2% par rapport à l'année précédente. Cette progression est en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires des caisses régionales (+2%).

L'activité assurance de la personne affiche une croissance de 4,2%, à 422 millions d'euros, tirée par la progression des branches santé (+4,5%) et garantie accidents de la vie (+15,6%). En assurances de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires augmente de 1,4%, à 1 071 millions d'euros, au 30 juin 2008, notamment grâce à la hausse de l'assurance récoltes (+11,1% dont +15% en assurance multirisque climatique) qui a profité d'une augmentation des valeurs assurées ainsi que l'assistance (+ 7,1%) et la construction (+ 2,7%). L'automobile présente, quant à elle, une légère progression des cotisations acceptées des caisses régionales de 0,7%.



Groupama Vie présente un chiffre d'affaires de 1 097 millions d'euros au 30 juin 2008 en hausse de 6,0% par rapport au 30 juin 2007 (mais de 17,3% hors contrat de retraite collective, qui avait marqué le chiffre d'affaires 2007 par une prime unique de 100 millions d'euros). La croissance réalisée au 30 juin est portée par les performances des assurances individuelles dont les primes augmentent de 17,5% (près de 98% de l'activité totale) fortement soutenues par la progression de la branche épargne retraite (18,9% à 989 millions d'euros).

Elle s'explique notamment par la bonne performance du produit Groupama Modulation (+60,8%) suite au succès des actions commerciales « Duo gagnant » et « taux garantis ». Il faut noter également la croissance de la branche retraite (10,4% à 25 millions d'euros) qui est due à la bonne tenue du produit Agri retraite (+12,4%).

Groupama Vie contribue au résultat consolidé du groupe à hauteur de 60,5 millions d'euros au 30 juin 2008 soit un retrait de 7,4% par rapport au 1er semestre 2007.

Gan Assurances enregistre une croissance de son activité de 5,2% au 30 juin 2008. Le chiffre d'affaires atteint 1 380 millions d'euros au 30 juin 2008.

Cette progression est principalement due à Gan Assurances Vie, qui affiche un chiffre d'affaires de 713 millions d'euros au 30 juin 2008 en hausse de 9,9% par rapport à celui réalisé au 30 juin 2007. La croissance du chiffre d'affaires de l'activité des assurances individuelles est en progression de 15,6%, à 469 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la bonne performance réalisée en épargne, où le chiffre d'affaires est en hausse de 28,5% sur la période suite au succès de l'action commerciale menée sur le produit Chromatys.

La contribution de Gan Assurances au résultat consolidé du groupe au 30 juin 2008 s'élève à 56 millions d'euros contre 44 millions d'euros au 30 juin 2007.

Le réseau de Gan Eurocourtage a réalisé au 30 juin 2008 un chiffre d'affaires de 820 millions d'euros en progression de 2,6% par rapport au 30 juin 2007. La contribution de Gan Eurocourtage au résultat consolidé du groupe s'élève à 51,3 millions d'euros au 1er semestre 2008, contre 65,2 millions d'euros au 1er semestre 2007.

Gan Prévoyance affiche un chiffre d'affaires de 255 millions d'euros au 30 juin 2008 en hausse de 3,7% par rapport au 30 juin 2007. Cette évolution s'explique principalement par la croissance des primes de 6,4% en épargne et en retraite (147 millions d'euros), et de 11,9% en santé (9 millions d'euros).

Sa contribution au résultat du groupe est de 20,1 millions d'euros, en hausse par rapport au 30 juin 2007 où elle s'établissait à 19,2 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de Gan Patrimoine et de ses filiales est en repli de 1,8% et s'établit à 277 millions d'euros au 30 juin 2008. Leur contribution au résultat consolidé du groupe s'élève à 14,3 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 21,2 millions d'euros au 30 juin 2007.

#### - Assurance internationale

Le chiffre d'affaires de Groupama Insurances augmente de 4,7% à 290 millions d'euros au 30 juin 2008. En assurance de biens et responsabilité (221 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires de 6,3% est due, notamment, aux bonnes performances réalisées en automobile (+12,6% à 133 millions d'euros) et en habitation (+1,9% à 35 millions d'euros).

La contribution au résultat du groupe de Groupama Insurances s'élève à 19,4 millions d'euros au 30 juin 2008. Les filiales de courtage (Carole Nash, Bollington, Lark et ses filiales récemment acquises) affichent une contribution, quant à elles, de 4,5 millions d'euros au 30 juin 2008.

Le chiffre d'affaires de la filiale espagnole Groupama Seguros atteint 517 millions d'euros au 30 juin 2008, en augmentation de 15,9% par rapport au 30 juin 2007. L'activité de Clickseguros (filiale Internet de vente d'assurances) à 2,8 millions d'euros progresse très sensiblement et est en ligne avec son plan d'affaires. L'assurance de la personne (115 millions d'euros) affiche une croissance de 26,4% qui s'explique essentiellement par le fort développement vie collective et en santé (+12,3%). En assurance de biens et responsabilité (402 millions d'euros), l'accroissement des primes émises de 13,2% provient de l'ensemble des branches du portefeuille et principalement de la branche automobile (16,6%) sous l'effet de diverses mesures prises durant l'exercice 2007.

Groupama Seguros contribue à hauteur de 37,0 millions d'euros au résultat consolidé du groupe du 1<sup>er</sup> semestre 2008.



Le chiffre d'affaires global des filiales italiennes Groupama Assicurazioni, Groupama Vita et Nuova Tirrena augmente de 2,5% (à données comparables) et s'établit à 669 millions d'euros au 30 juin 2008. En assurance de la personne (184 millions d'euros), l'activité progresse de 12,2% principalement tirée par l'assurance vie. Dans un marché en baisse, l'épargne individuelle traditionnelle est en progression de 45,7% (53 millions d'euros) grâce au bon développement des canaux bancaires et des agences. En assurance de biens et responsabilité le chiffre d'affaires décroît de 0,8% à 485 millions d'euros du fait du repli du marché de l'assurance automobile (83% de l'activité). Les filiales italiennes présentent une contribution au résultat consolidé de 27,5 millions d'euros au 30 juin 2008.

Les filiales turques Basak Groupama Sigorta et Basak Groupama Emeklilik affichent une hausse de 33,0% de leur activité au 30 juin 2008 pour atteindre un chiffre d'affaires global de 246 millions d'euros. L'assurance de la personne enregistre une augmentation de 51,9% (117 millions d'euros) à mettre au crédit de l'activité vie (98 millions d'euros) de Basak Emeklilik dont les primes progressent de 61,0% sur la période du fait notamment de l'émission de contrat de crédit emprunteur lié à la consommation (43 millions d'euros) et de la bonne performance des crédits emprunteurs aux agriculteurs (+27% à 40 millions d'euros).

L'activité santé (19 millions d'euros) de Basak Sigorta affiche quant à elle une augmentation de 19,2% au 30 juin 2008. En assurance de biens et responsabilité (129 millions d'euros), Basak Sigorta présente une croissance de son chiffre d'affaires de 19,4% qui est tirée notamment par l'automobile (+19,6% à 81 millions d'euros), les risques commerciaux (+27,8% à 13 millions d'euros), l'habitation (+38,4% à 8 millions d'euros), et la branche agricole (+25,1% à 12 millions d'euros).

Les filiales turques affichent une contribution de 12,7 millions d'euros au 1er semestre 2008.

Le chiffre d'affaires de Groupama Seguros, au Portugal, est en retrait de 2,2% au 30 juin 2008 à 44 millions d'euros. Dans un marché vie caractérisé par une forte compétitivité, les primes vie affichent un recul de 6,5%. Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité, quant à lui, augmente de 5,5%.

Les filiales portugaises enregistrent une perte de 0,7 million d'euros au 1er semestre 2008.

En Hongrie, Groupama Biztosito présente un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros au 30 juin 2008, en diminution de 3,4% dû au durcissement de l'environnement concurrentiel en responsabilité civile automobile. A contrario, la branche habitation progresse de +8,2% à 2 millions d'euros.

Sa contribution au résultat est stable et à l'équilibre au 30 juin 2008.

Le chiffre d'affaires, en Grèce, de Groupama Phoenix s'établit, au 30 juin 2008, à 73 millions d'euros, soit une baisse de 7,8%. Cette situation résulte d'un contexte de marché particulièrement difficile. Son résultat, au 30 juin 2008, s'élève à 1,2 million d'euros.

La société roumaine nouvellement consolidée, BT Asigurari, affiche un chiffre d'affaires en progression de 16,9% à 44 millions d'euros au 30 juin 2008. La forte hausse de l'assurance de biens et responsabilités, (18,7% à 43 millions d'euros) est due essentiellement à la progression de la branche automobile. L'activité d'assurance de la personne s'élève, quant à elle, à 1 million d'euros.

BT Asigurari affiche un résultat en perte de -5,7 millions d'euros. La rationalisation engagée par Groupama dans ses filiales roumaines devrait améliorer fortement la rentabilité de cette entité à partir de 2009.

#### - Activités financières

La contribution de Groupama Banque présente une perte de 14,3 millions d'euros au 30 juin 2008 .

La Banque Finama affiche une perte de 2,8 millions d'euros sur le 1er semestre 2008. Cette évolution s'explique par un recul de 18,8% du produit net bancaire par rapport à la période précédente.

Groupama Asset Management et Groupama Fund Pickers présentent une contribution au résultat du groupe de 10,5 millions d'euros au 1er semestre 2008. Dans le cadre de la politique de développement, les charges d'exploitation progressent de 6,2% en raison de l'embauche de nouvelles compétences et de l'augmentation des prestations informatiques.

Finama Private Equity enregistre un résultat bénéficiaire de 1,4 million d'euros sur le 1er semestre 2008. Cette évolution s'explique principalement par une forte croissance des encours sous gestion.

La contribution de Groupama Immobilier, filiale de gestion des actifs immobiliers de placements du groupe, s'élève à 3,5 millions d'euros au 1er semestre 2008.

## BILAN GROUPAMA S.A.

Au 30 juin 2008, le total du bilan consolidé de Groupama s'élève à 86,7 milliards d'euros contre 88,3 milliards d'euros au 31 décembre 2007, soit une baisse de - 1,8%.

Les placements d'assurance s'élèvent à 71,6 milliards d'euros au 30 juin 2008 contre 74,1 milliards d'euros à fin 2007, soit une baisse de - 2,5 milliards d'euros (- 3,4%). L'évolution défavorable des marchés financiers est à l'origine de cette évolution. Il convient de rappeler en effet que la majeure partie des placements au bilan (93,9%) est évaluée en valeur de marché.

Cet environnement affecte les plus-values latentes du groupe qui atteignent (y compris l'immobilier) 2,9 milliards d'euros au 1er semestre 2008 en baisse de 4,6 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2007 du fait de la conjonction d'une hausse des taux obligataires et d'une baisse significative des marchés actions.

Au 30 juin 2008, les capitaux propres consolidés de Groupama s'élèvent à 4,4 milliards d'euros contre 5,9 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2007.

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 65,6 milliards d'euros au 1er semestre 2008 en baisse de 1,2 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2007.

Le ratio d'endettement net, hors Silic, est de 23,6 % au 30 juin 2008.

## OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Selon la norme IAS 24, des parties sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décision financières ou opérationnelles.

L'application des critères de cette définition au groupe Groupama vise principalement les caisses régionales. Celles-ci détiennent indirectement le capital de Groupama SA.

En 2008, Groupama SA a réalisé avec le réseau des caisses régionales principalement les opérations décrites en note 50 des annexes aux comptes semestriels condensés.

## FACTEURS DE RISQUE

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis Groupama S.A sont détaillés dans le chapitre 4 du Document de Référence 2007 enregistré auprès de l'AMF le 29 avril 2008 sous le n° 08-040 et disponible sur le site de la société ([www.groupama.com](http://www.groupama.com)).

Cette description des principaux risques reste valable à la date de publication du présent Rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document de Référence.

## PERSPECTIVES

Dans un contexte qui devrait rester difficile, Groupama entend capitaliser, au second semestre 2008, sur les investissements commerciaux et les acquisitions réalisés afin de conforter la croissance de ses activités.



# **Etats financiers consolidés condensés**

## SOMMAIRE

---

<b>ETATS FINANCIERS</b>	<b>15</b>
BILAN CONSOLIDE .....	16
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	18
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	19
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....	20
 <b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>	 <b>21</b>
1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....	22
1.1 FAITS MARQUANTS .....	22
1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....	24
2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION .....	25
2.1. NOTE LIMINAIRE .....	25
2.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES CONSOLIDÉS .....	26
2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION .....	27
2.4. ECARTS D'ACQUISITION .....	30
3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS .....	31
3.1 OPÉRATIONS TECHNIQUES .....	31
3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE .....	36
3.3. DÉRIVÉS .....	40
3.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	41
3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	41
3.6. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES .....	41
3.7 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS .....	41
3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE .....	42
3.9 CAPITAUX PROPRES .....	42
3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	43
3.11 DETTES DE FINANCEMENT .....	43
3.12 IMPÔTS .....	44
3.13 INFORMATION SECTORIELLE .....	44
3.14 FRAIS PAR DESTINATION .....	45
4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS .....	46
NOTE 1 - INFORMATION SECTORIELLE .....	46

## NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

	<b>51</b>
NOTE 2 - ÉCARTS D'ACQUISITION .....	51
NOTE 3 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	54
NOTE 4 - IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC) .....	56
NOTE 5 - IMMOBILIER D'EXPLOITATION.....	58
NOTE 6 - PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC .....	60
NOTE 7 - PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES .....	68
NOTE 8 - PLACEMENTS FINANCIERS ET IMMOBILIERS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC .....	69
NOTE 9 - EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE .....	70
NOTE 10 - INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES.....	71
NOTE 11 - PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS .....	72
NOTE 12 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	74
NOTE 13 - FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS .....	76
NOTE 14 - PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE .....	77
NOTE 15 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS .....	78
NOTE 16 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE .....	79
NOTE 17 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE .....	80
NOTE 18 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT.....	81
NOTE 19 - AUTRES CRÉANCES.....	82
NOTE 20 - RÉPARTITION DE LA TRÉSORERIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE .....	84
NOTE 21 - CAPITAUX PROPRES, INTÉRÊTS MINORITAIRES.....	85
NOTE 22 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	87
NOTE 23 - INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL - RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES .....	88
NOTE 24 - DETTES DE FINANCEMENT .....	92
NOTE 25 - PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE .....	94
NOTE 26 - VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE .....	97
NOTE 27 - IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE ET VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE .....	100
NOTE 28 - PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS .....	104
NOTE 29 - PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE .....	106
NOTE 30 - RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE .....	107
NOTE 31 - IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS .....	108
NOTE 32 - DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS .....	109
NOTE 33 - DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE.....	110
NOTE 34 - DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE .....	111
NOTE 35 - DETTES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSION EN RÉASSURANCE .....	112
NOTE 36 - DETTES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPÔT .....	113
NOTE 37 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS .....	114
NOTE 38 - AUTRES DETTES .....	115

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	<b>116</b>
NOTE 39 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALES CATÉGORIES .....	116
NOTE 40 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION .....	119
NOTE 41 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS .....	124
NOTE 42 - CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE .....	125
NOTE 43 - CHARGES D'EXPLOITATION .....	126
NOTE 44 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS.....	128
NOTE 45 - FRAIS D'ADMINISTRATION .....	129
NOTE 46 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS.....	130
NOTE 47 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON-COURANTS .....	131
NOTE 48 - CHARGES DE FINANCEMENT .....	132
NOTE 49 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT .....	133

## AUTRES INFORMATIONS

	<b>135</b>
NOTE 50 - PARTIES LIÉES.....	135
NOTE 51 - EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES .....	139
NOTE 52 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS .....	140
NOTE 53 - LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE.....	143



# ETATS FINANCIERS

**GROUPAMA SA**  
**BILAN CONSOLIDE (en millions d'euros)**

ACTIF		30.06.2008	31.12.2007
Écarts d'acquisition	Note 2	2 553	2 601
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	460	320
<b>Actifs incorporels</b>		<b>3 013</b>	<b>2 921</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	3 270	3 358
Immobilier de placement en UC	Note 8	126	0
Immobilier d'exploitation	Note 5	345	273
Placements financiers hors UC	Note 6	63 904	66 310
Placements financiers en UC	Note 8	3 362	3 729
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		546	455
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>71 553</b>	<b>74 126</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	<b>Note 9</b>	<b>2 905</b>	<b>2 656</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>Note 10</b>	<b>25</b>	<b>29</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>Note 11</b>	<b>1 468</b>	<b>1 603</b>
Autres immobilisations corporelles	Note 12	171	158
Frais d'acquisitions reportés	Note 13	619	576
Participation aux bénéfices différée active	Note 14	149	11
Impôts différés actifs	Note 15	493	572
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées	Note 16	2 796	2 338
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	Note 17	201	118
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	181	150
Autres créances	Note 19	2 015	2 132
<b>Autres actifs</b>		<b>6 625</b>	<b>6 055</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 20	1 128	935
<b>TOTAL</b>		<b>86 718</b>	<b>88 326</b>

Les notes en pages 22 à 145 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>30.06.2008</b>	<b>31.12.2007</b>
Capital	Note 21	1 187	1 187
Réserve de réévaluation	Note 21	(384)	1 191
Autres réserves	Note 21	3 361	2 746
Écarts de conversion	Note 21	(67)	1
Résultat consolidé	Note 21	279	793
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>4 376</b>	<b>5 918</b>
Intérêts minoritaires	Note 21	236	262
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>4 612</b>	<b>6 180</b>
Provisions pour risques et charges	Note 22 et 23	407	583
Dettes de financement	Note 24	2 332	2 187
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	Note 25	43 957	42 590
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	Note 28	21 481	21 232
Participation aux bénéfices différée passive	Note 29	127	2 943
Ressources des activités du secteur bancaire	Note 30	2 567	2 415
Impôts différés passifs	Note 31	470	386
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 32	525	483
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 33	320	298
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 34	647	722
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 35	381	386
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 36	171	174
Instruments dérivés passifs	Note 37	(1)	22
Autres dettes	Note 38	8 721	7 725
<b>Autres passifs</b>		<b>11 235</b>	<b>10 196</b>
<b>Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>86 718</b>	<b>88 326</b>

Les notes en pages 22 à 145 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA**  
**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en millions d'euros)**

COMPTE DE RÉSULTAT		30.06.2008	30.06.2007
Primes émises	Note 39	7 530	6 708
Variation des primes non acquises		(897)	(853)
<b>Primes acquises</b>		<b>6 632</b>	<b>5 855</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>	<b>Note 1</b>	<b>95</b>	<b>98</b>
Produits des placements	Note 40	1 688	1 588
Charges des placements	Note 40	(415)	(270)
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 40	400	592
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat (y compris ajustements ACAV)	Note 40	(372)	418
Variation des dépréciations sur placements	Note 40	(21)	(2)
<b>Produits des placements nets de charges</b>		<b>1 279</b>	<b>2 327</b>
<b>Charges des prestations des contrats</b>	<b>Note 41</b>	<b>(5 755)</b>	<b>(5 944)</b>
Produits sur cession en réassurance	Note 42	128	156
Charges sur cession en réassurance		(375)	(373)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(247)</b>	<b>(217)</b>
Charges d'exploitation bancaire	Note 43	(95)	(88)
Frais d'acquisition des contrats	Note 44	(850)	(760)
Frais d'administration	Note 45	(448)	(357)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 46	(138)	(144)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>474</b>	<b>770</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 47	(35)	(33)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>439</b>	<b>738</b>
Charges de financement	Note 48	(57)	(50)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	1	1
Impôts sur les résultats	Note 49	(84)	(164)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>298</b>	<b>526</b>
dont intérêts minoritaires	Note 21	19	19
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>279</b>	<b>506</b>

Les notes en pages 22 à 145 font partie intégrante des états financiers consolidés.



**GROUPAMA SA**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2006	1 187	600		1 275	2 007	25	5 094	343	5 437
Affectation du résultat 2006		(600)		600			0		0
Dividendes				(142)			(142)	(45)	(187)
Variation de capital							0	4	4
Regroupement d'entreprises							0	(79)	(79)
Autres			1 000				1 000		1 000
Incidence des opérations avec les actionnaires	0	(600)	1 000	458	0	0	858	(120)	738
Écarts de conversion						(24)	(24)	(4)	(28)
Actifs disponibles à la vente					(2 536)		(2 536)	(15)	(2 551)
Comptabilité reflet					1 572		1 572	12	1 584
Impôts différés				(5)	141		136	1	137
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				3			3		3
Autres				15	7		22	9	31
Résultat de l'exercice		793					793	36	829
Total des produits et charges reconnus sur la période	0	793	0	13	(816)	(24)	(34)	39	5
Total des mouvements sur la période	0	193	1 000	471	(816)	(24)	824	(81)	743
Capitaux propres au 31/12/2007	1 187	793	1 000	1 746	1 191	1	5 918	262	6 180
Affectation du résultat 2007		(793)		793				0	
Dividendes				(176)			(176)	(49)	(225)
Variation de capital							0	1	1
Regroupement d'entreprises							0	(3)	(3)
Incidence des opérations avec les actionnaires	0	(793)	0	617	0	0	(176)	(51)	(227)
Écarts de conversion						(68)	(68)	(2)	(70)
Actifs disponibles à la vente					(4 431)		(4 431)	(15)	(4 446)
Comptabilité reflet					2 851		2 851	11	2 862
Impôts différés				(4)	(72)		(76)	1	(75)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(4)			(4)		(4)
Autres				6	77		83	11	94
Résultat de l'exercice		279					279	19	298
Total des produits et charges reconnus sur la période	0	279	0	(2)	(1 575)	(68)	(1 366)	25	(1 341)
Total des mouvements sur la période	0	(514)	0	615	(1 575)	(68)	(1 542)	(26)	(1 568)
Capitaux propres au 30/06/2008	1 187	279	1 000	2 361	(384)	(67)	4 376	236	4 612

L'état des produits et des charges comptabilisés (Sorie), faisant partie intégrante des états financiers est repris dans la note 21.2 de l'annexe.

Les notes en pages 22 à 145 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GROUPAMA SA – TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en millions d'euros)**

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	30.06.2008	30.06.2007
Résultat opérationnel avant impôt	438	738
Plus ou moins values de cession des placements	(408)	(144)
Dotations nettes aux amortissements	129	70
Variation des frais d'acquisition reportés	(46)	(59)
Variation des dépréciations	(7)	(452)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	1 750	2 777
Dotations nettes aux autres provisions	(181)	11
Var de jv des placts et instr financiers comptabil à la jv par résultat (hors trésor et équivalent de trésor et hors ACAV)	161	(229)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
Correct des éléments inclus dans le résultat opé différents des flux monétaires et reclassement des flux de fin. et d'inv.	1 398	1 974
Variation des créances et dettes d'exploitation	(419)	(856)
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaires	(28)	(42)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	774	3 500
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	35	41
Impôts nets décaissés	(60)	(68)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2 138</b>	<b>5 287</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	(37)	(5)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>(37)</b>	<b>(5)</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(1 464)	(4 734)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(151)	(74)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(6)	(14)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(4 822)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(86)	(47)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(86)</b>	<b>(47)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>(1 744)</b>	<b>(4 874)</b>
Droits d'adhésion		
Émission d'instruments de capital	1	6
Remboursement d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres		
Dividendes payés	(225)	(179)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>(224)</b>	<b>(173)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	145	70
Intérêts payés sur dettes de financement	(57)	(49)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>88</b>	<b>21</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(136)</b>	<b>(152)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	<b>713</b>	<b>442</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	2 138	5 287
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(1 744)	(4 874)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(136)	(152)
Effet des variations de change sur la trésorerie	(25)	5
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin</b>	<b>946</b>	<b>708</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	935	
Caisse, banque centrale et CCP	76	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(298)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2008</b>	<b>713</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 128	
Caisse, banque centrale et CCP	144	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(326)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2008</b>	<b>946</b>	

Les notes en pages 22 à 145 font partie intégrante des états financiers consolidés.



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## 1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### 1.1 FAITS MARQUANTS

#### DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

##### *Partenariat de bancassurance en Europe Centrale et Orientale avec OTP et rachat de la société d'assurance hongroise OTP Garancia*

Groupama a signé le 11 février 2008 un partenariat stratégique avec OTP Bank, leader sur le marché bancaire en Hongrie, et ayant des positions très fortes dans de nombreux pays de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Ukraine, Roumanie, ...). Cet accord se traduit par des accords de distribution de long terme en bancassurance et en assurbanque dans les pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Ukraine, Russie, Croatie, ...) et permet un accès à dix millions de clients.

Dans le cadre de cet accord, Groupama acquiert également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia), compagnie leader en Hongrie (qui enregistre en 2007 un chiffre d'affaires de 355 millions d'euros) ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

Groupama prend également une participation stratégique dans OTP Bank. Cette participation peut aller jusqu'à 8 % (une première tranche de 5 % étant acquise lors de la clôture de la transaction d'acquisition de OTP Garancia et, une seconde tranche pouvant aller jusqu'à 3 % additionnels étant achetée sur le marché dans les douze mois suivant cette clôture).

La valeur attachée à l'acquisition et au partenariat de distribution est de 164 milliards de forints hongrois (soit 617 millions d'euros à la date du *signing*). Le groupe a mis en place des couvertures de change permettant de se prémunir contre une évolution défavorable du forint.

La clôture de cette transaction est soumise à l'accord des autorités de tutelle. Les titres de propriété de la filiale bulgare viennent d'être transférés le 6 août 2008 à Groupama.

##### *Acquisition de l'assureur roumain Asiban SA*

Groupama a signé, le 9 avril 2008, un accord avec Comercială Română SA (BCR), BRD-Groupe Société Générale SA (BRD), Banca Transilvania SA (BT) et Casa de Economii și Consemnatuni CEC SA (CEC) pour l'acquisition par Groupama International de la totalité du capital social de Asiban SA (Asiban).

Créé en 1996 par 4 des plus grandes banques roumaines, Asiban est parmi les leaders de l'assurance vie et non-vie en Roumanie (le 3<sup>ème</sup> en 2007 avec 8 % de parts de marché). La société possède une plate-forme nationale de distribution diversifiée qui se compose essentiellement de courtiers, d'agents et d'un réseau de distribution direct. En 2007, le montant des primes a atteint 186 millions d'euros, soit une croissance de 39 % par rapport à l'année précédente et une sur performance de près de 7 points par rapport au marché de l'assurance en Roumanie.

La clôture de cette transaction vient d'être finalisée après accord des autorités de tutelle. Les titres de propriété de la filiale viennent en effet d'être transférés le 6 août 2008 à Groupama

##### *Acquisition de l'assureur turc Güven*

Fin juin 2008 Groupama a acquis 100% des sociétés d'assurance turques Güven Sigorta et Güven Hayat auprès de l'Union centrale des coopératives de Crédit agricole de Turquie (UCCCAT) pour un montant de 180 millions d'euros.

Güven Sigorta dispose d'une part de marché de 2,4% en assurance dommages (13<sup>ème</sup> rang), Güven Hayat est le 15<sup>ème</sup> assureur vie turc avec une part de marché de 1,2%. Leur chiffre d'affaires s'élève respectivement à 115 millions d'euros et 13 millions d'euros pour 2007.

Güven Sigorta est également le premier acteur de l'assurance agricole en Turquie, un marché particulièrement dynamique (croissance de 250% depuis 2002) et à fort potentiel (le secteur agricole représente 30% de la population active turque).

Groupama disposait déjà de solides positions sur le marché turc suite au rachat, en 2006, des sociétés Basak Sigorta et Basak Emekliik. Par cette acquisition, Groupama devient le 5<sup>ème</sup> assureur dommages du marché turc et consolide sa seconde place sur le marché de l'assurance vie. En outre, Groupama bénéficiera du réseau des 1 926 coopératives de l'UCCCAT et devient le leader en assurance agricole.

La clôture de l'acquisition de Güven reste soumise à l'approbation des autorités de contrôle.

## AUTRES ÉLÉMENTS

### Mise en place d'une couverture de réassurance tempête

Groupama a souscrit un contrat de réassurance avec Swiss Ré qui a titrisé ce risque sous forme de « cat bond » pour se couvrir contre les risques de tempêtes en France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette couverture d'une durée de 3 ans permet de couvrir les sinistres excédant 1.700 millions d'euros avec un plafond événementiel de 2 milliards d'euros et pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros (2/3 de 300 millions d'euros, le solde restant à la charge du groupe). L'objectif poursuivi est de permettre à Groupama de bénéficier d'une protection plus élevée contre la survenance d'une tempête catastrophique en France, dans un montage financier innovant et garantissant l'absence de défaillance du réassureur : la garantie est notée AAA.

### Entrée des caisses régionales dans un nouveau groupe fiscal constitué par Groupama SA à compter de 2008

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le régime fiscal de l'intégration fiscale est désormais applicable aux entités d'assurances sans capital unies par le régime de la combinaison comptable. Ainsi, outre les 11 Caisses Régionales métropolitaines, les 2 Caisses Régionales implantées dans les départements d'Outre-Mer et la mutuelle spécialisée MISSO, les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2 viennent renforcer le périmètre actuel composé de la grande majorité des filiales françaises de Groupama SA (soit environ 50 sociétés). Dans ce périmètre, Groupama SA actuelle société intégrante au périmètre d'intégration fiscale classique le demeurera. L'ensemble des conventions et déclarations actant de l'extension de ce périmètre a été effectué conformément aux dispositions légales en la matière.

Cette réforme, introduite par la loi de finances rectificative pour 2006, aligne le régime fiscal des sociétés d'assurances mutuelles sur celui des entités capitalistiques. Celles-ci n'étaient en effet pas autorisées à être intégrées en tant que membres d'un groupe fiscal, puisqu'en l'absence de lien capitalistique, elles ne pouvaient remplir le critère de détention à 95 %.

### Signature par Groupama de l'Engagement National pour l'Emploi des jeunes des quartiers

Le 15 mai, Groupama a signé l'Engagement National pour l'Emploi des jeunes des quartiers, en présence de représentants du gouvernement.

Cet engagement, déclinaison du "Plan Espoir Banlieues" initié par le chef de l'État, est formalisé par un accord conclu pour une durée de trois ans et doit se traduire par des propositions de postes en contrat à durée déterminée et/ou contrat à durée indéterminée en faveur des jeunes issus des banlieues, mais aussi par des offres de stages et de contrats en alternance.

Dans la droite ligne de ses principes d'actions, la signature de cette convention concrétise l'engagement de Groupama en matière de responsabilité sociale et de lutte contre les discriminations.

### Lancement de Groupama Renfort

Groupama a lancé en mai 2008 « Groupama Renfort », la première offre d'assurance et de services permettant de sécuriser son budget et de rebondir en cas de coup dur.

Un contrat unique couvre la perte de revenus consécutive à 3 événements « packagés », tout en associant indemnisation et conseils adaptés à la situation rencontrée. En cas de licenciement, d'arrêt de travail de longue durée ou de non paiement de la pension alimentaire en cas de divorce ou de séparation, l'assuré bénéficie non seulement de l'indemnisation de la perte de revenus constatée, mais aussi de services pratiques comme des conseils pour rédiger un CV ou gérer son budget.



---

### Lancement de la marque Amaguiz.com

Pour renforcer sa présence sur Internet et devenir l'assureur nouvelle génération de référence, Groupama a annoncé le 25 juin 2008 le lancement au 1er juillet du site « Amaguiz.com », une nouvelle marque destinée à la vente exclusive via le web.

Conçue selon un modèle économique nouveau, cette marque a pour ambition de répondre pleinement aux besoins et motivations de la clientèle des canaux de vente directe, soucieuse de bénéficier d'une offre très modulable, d'un tarif calculé au plus près de ses besoins et d'une relation à distance personnalisée avec la possibilité d'avoir un conseiller attitré. Elle offre ainsi au plus grand nombre la possibilité de s'assurer au kilomètre parcouru, à moindre coût et en toute liberté.

Cette nouvelle offre permet au groupe de renforcer sa présence urbaine en France. Dans sa phase de démarrage Amaguiz.com propose de l'assurance automobile avant de s'étendre à d'autres produits d'assurance, afin de couvrir à terme l'ensemble des besoins des particuliers.

## 1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### Partenariat stratégique avec l'assureur tunisien STAR

Groupama a été retenu début juillet 2008 par l'Etat tunisien en tant qu'adjudicataire provisoire dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR).

Cette opération permet à Groupama de détenir 35% du capital et des droits de vote de la société pour un montant de 72 millions d'euros. La majorité du capital de la STAR (60%) est détenue par l'Etat tunisien et des entreprises publiques tunisiennes.

La STAR est le leader du marché de l'assurance tunisienne, à la 1ère place en assurance dommages avec une part de marché de 29% et au 9ème rang du marché de l'assurance vie avec une part de marché de 5%. Cette société leader a réalisé un chiffre d'affaires de 121 millions d'euros sur son marché.

## 2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 30 juin 2008 est la suivante :

- 90,90% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,11% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurances non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, cela notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par un traité de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama SA lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la C.C.A.M.A. rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la C.C.A.M.A.
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

## 2.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés au 30 juin 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 27 août 2008.

Pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés, les comptes de chaque entité du périmètre de consolidation sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 30 juin 2008 telles qu'approuvées par l'Union Européenne (règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002), et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA SA sont décrites ci-après.

Les interprétations d'applications obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 30 juin 2008.

Les normes et interprétations non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. Elles sont reprises ci-dessous :

- IFRS 8 : Segments opérationnels

En matière d'arrêté intermédiaire, les états financiers ont été établis conformément à la norme IAS 34, sous une forme condensée.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de consolidation sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- L'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 2.4 et 3.4),
- L'évaluation des provisions techniques (note 3.1.2),
- L'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- La reconnaissance à l'actif des participations aux bénéficiaires (note 3.1.2) et des impôts différés (note 3.12),
- La détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

## 2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan consolidé, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

#### ➤ Entreprise consolidante

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

#### ➤ Entités contrôlées de manière exclusive

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

#### ➤ Coentreprises

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers consolidés de l'entité consolidante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

#### ➤ Entreprises contrôlées de fait

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

### ➤ Entreprises associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

### ➤ Déconsolidation

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres consolidés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe).

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

## 2.3.2 Évolution du périmètre de consolidation

Par rapport au 31 décembre 2007 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Par rapport au 31 décembre 2007 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de combinaison sont les suivantes :

### Entrées, acquisitions, créations

#### *Royaume-Uni*

Renforcement de la position sur le marché au Royaume Uni par l'acquisition de 4 cabinets de courtage au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 :

- Compucar
- Choice Quote
- Griffiths Good
- Grosvenor

### Déconsolidations

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, aucun mouvement de déconsolidation n'est intervenu.

### 2.3.3. Homogénéité des principes comptables

Les comptes consolidés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales). Les comptes consolidés sont établis suivant les méthodes de consolidation définies par le groupe et sont conformes :

- aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 30 juin 2008 telles qu'approuvées par l'Union européenne;
- et aux méthodes d'évaluation précisées ultérieurement.

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

### 2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

### 2.3.5 Opérations internes entre sociétés consolidées par GROUPAMA SA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan consolidé (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

## 2.4. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel résulte du prix payé au delà de l'actif net consolidé IFRS à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 (juste valeur des actifs et des passifs acquis).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. Dans la pratique, Groupama a retenu l'approche par entité. Cependant, en cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, cette approche peut être menée à l'échelle d'un groupe d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive. En l'absence d'indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de ces entités, l'année de leur acquisition, est considérée comme le prix payé.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation complémentaire est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée des valeurs suivantes : la juste valeur ou la valeur d'utilité.

La valeur recouvrable, diminuée des coûts de la vente, est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables ou la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

En contrepartie de la dette, égale au prix de l'option (valeur de la part), un impact sur les intérêts minoritaires est enregistré ainsi qu'un complément comptabilisé en écart d'acquisition.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1 OPÉRATIONS TECHNIQUES

##### 3.1.1. Classification

Il existe deux catégories de contrats d'assurance :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

##### ➤ Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes, lors de la transition IFRS, relatives aux contrats d'assurance continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation (voir notes 3.1.2.a et 3.1.2.b) et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.1.2.c).

##### ➤ Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrits dans la note 3.1.3.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est comptabilisée de façon distincte selon la norme IAS 39 si elle peut être évaluée séparément et si les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

### 3.1.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

#### a. Contrats d'assurance non vie

##### ➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### ➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

##### ➤ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie

###### ❖ Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

###### ❖ Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

En arrêté intermédiaire, pour une famille de risques donnée, la sinistralité peut présenter au cours de l'exercice un profil non homogène qui se traduit par une perte technique sur la fraction de primes reportées.

Pour appréhender ce phénomène, un test de suffisance est réalisé, qui donne lieu, en cas de perte, à la constatation d'un complément de provision à due concurrence de l'insuffisance.

Le test est réalisé à partir de la dernière actualisation de la prévision annuelle de sinistralité et de frais pour cette famille de risques.

La perte correspond à l'insuffisance de primes reportées sur la période suivant l'arrêté intermédiaire, par rapport à la charge prévisionnelle de sinistralité et de frais se rapportant à ces primes. Le calcul est réalisé sur des montants nets de réassurance.

###### ❖ Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

## ❖ Autres provisions techniques

### *Provisions mathématiques de rentes*

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

### *Provision pour risques croissants*

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

### *Provision pour égalisation*

Aucune provision relative à des risques futurs, caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé, sur des contrats non encore souscrits à la date d'arrêt n'est constatée.

#### ➤ Frais d'acquisition reportés

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

### b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

#### ➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

#### ➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

#### ➤ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

## ❖ Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute, avant effet de zillmérisation.

#### ❖ Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et éventuellement d'une provision pour participation aux bénéfices différée. Cette provision couvre à la fois les contrats d'assurance vie et les contrats financiers, ainsi que les participations aux bénéfices discrétionnaires et les participations aux bénéfices non discrétionnaires.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

Pour la partie excédant l'engagement minimal réglementaire et contractuel, la charge de participation des bénéficiaires de contrats au résultat est enregistrée dans les comptes intermédiaires sur la base du rapport estimé pour l'exercice en cours et compte tenu des décisions prises ou, à défaut, constaté à la clôture du dernier exercice, entre la charge de participation des bénéficiaires de contrats et les produits nets des placements annuels.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

#### ❖ Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices, observées au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la capacité des entités à imputer des participations futures ou potentielles.

#### ❖ Autres provisions techniques

##### *Provision pour aléas financiers*

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

##### *Provision globale de gestion*

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

##### *Provision pour égalisation*

Aucune provision pour égalisation n'est constituée. Les provisions dites d'égalisation qui ont pour objectif de couvrir les fluctuations de sinistralité, dès lors qu'elles sont issues d'obligations contractuelles et reviennent aux assurés, sont maintenues.

### ➤ Frais d'acquisition reportés

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmériées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe a appliqué la norme relative à la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

#### c. Test de suffisance des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

#### d. Contrats libellés en unités de compte

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

### 3.1.3. Contrats d'assurance relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers significatifs sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.1.4. Opérations de réassurance

Les traités de réassurance qui ne comprennent pas de risque d'assurance significatif sont comptabilisés directement au bilan et sont inclus dans les actifs et passifs financiers.

#### ➤ Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### ➤ Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

### 3.1.5. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments financiers composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

## 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

### ➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - ❖ Les placements détenus à des prix de transaction (trading) qui sont des placements dont l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
  - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (held for trading), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - Adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
    - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

### ➤ Comptabilisation initiale

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenues à l'actif du bilan.

### ➤ Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pour les actifs disponibles à la vente et les actifs détenus à des fins de transaction, la juste valeur correspond à la valeur cotée du dernier jour de cotation de la période d'arrêté ou à la valeur estimée à l'aide de techniques de valorisation fiables. Dans le cas où la juste valeur ne pourrait être évaluée de façon fiable, le placement est enregistré au coût historique minoré le cas échéant des provisions durables.

Pour les prêts et créances, la juste valeur est le coût amorti.

### ➤ Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Concernant les obligations indexées sur l'inflation, l'indexation sur le niveau général des prix constatée au cours de la période écoulée depuis la date d'acquisition ou depuis le précédent arrêté comptable est enregistrée en produits ou en charges de la période avec pour contrepartie au bilan un sous-compte rattaché au compte principal de l'obligation.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

### ➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence de présomptions objectives de dépréciation de ses placements. Une dépréciation est présumée dans les cas suivants :

- il existait une provision pour dépréciation pour une ligne de placement à l'arrêté publié précédent ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value significative au regard de sa valeur comptable sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêté ;
- il existe des indices objectifs de dépréciation durable ;
- une forte décote est observée à la date d'arrêté.

Les critères de dépréciation s'apprécient en fonction de la volatilité des marchés financiers à la date d'arrêté. Par ailleurs, certaines valeurs pourront, en outre, faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère provisionnable.

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

Pour les placements classés en actifs disponibles à la vente, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif préalablement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une dépréciation intervient, les moins values latentes constatées en capitaux propres sont transférées en résultat.

Dans le cas d'un instrument de dette, seul le risque de contrepartie peut faire l'objet d'une provision. Par ailleurs, lorsque la juste valeur d'un actif s'améliore ultérieurement, la reprise s'effectue par résultat à hauteur des provisions constatées. Dans le cas des instruments de capitaux propres, il n'y a pas de reprise de provisions par résultat. Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne seront reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### ➤ Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est éliminée dans les états financiers consolidés. Elle est fiscalisée comme l'indique la note 3.12.

### ➤ Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou le groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

## 3.2.2. Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composants.

### ➤ Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos- couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

### ➤ Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

#### ➤ Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

#### ➤ Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

#### ➤ Décomptabilisation

Les plus ou moins values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.3. DÉRIVÉS

#### 3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

#### 3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture. La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

### 3.3.3. Dérivés incorporés

Les trois conditions qui nécessitent une comptabilisation distincte entre le contrat hôte et l'instrument dérivé sont rappelées dans la note 3.1.5.

## 3.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, contrôlé par l'entité du fait d'événements passés et à partir duquel on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis et créés, les valeurs de portefeuilles, les marques, les valeurs de la relation clients et les valeurs de réseaux constatées lors de regroupements d'entreprises.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie finie font l'objet d'un amortissement. Lorsque leurs valeurs sont établies sur la base des marges futures des contrats, leur amortissement est étalé au rythme de dégagement de ces marges. Dans les autres cas, en règle générale, le mode linéaire est appliqué sur la durée de vie.

Dans le cas où la durée de vie est non déterminée, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

## 3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

## 3.6. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation de l'investisseur.

## 3.7 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont enregistrés en autres dettes en contrepartie des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires sur la consolidation des OPCVM.

### 3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

### 3.9 CAPITAUX PROPRES

#### ➤ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

#### ➤ Autres réserves

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type TSS dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

#### ➤ Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

#### ➤ Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.7).

### 3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

#### ➤ Avantages du personnel

##### • Engagements de retraite

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

#### ➤ Comptabilisation initiale

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

➤ Règles d'évaluation

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

➤ Décomptabilisation

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.12 IMPÔTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôts différés sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée soit dans la fourniture d'un produit ou service (un secteur d'activité vie / non vie / banque, ou assurance de la personne / assurance de dommages aux biens et responsabilités / banque / holding) soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (un secteur géographique France / International), et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Un secteur est défini comme tel dès lors que la majorité des produits résulte de ventes à des clients externes et dès lors que les produits, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 pour cent de tous les secteurs. L'information sectorielle est présentée selon deux niveaux. Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique. Le deuxième niveau est organisé par secteur d'activité.

Les segments identifiés au titre du secteur géographique sont donc les suivants :

- l'assurance en France et
- l'assurance à l'International.

L'information sectorielle secondaire est ensuite déclinée selon 2 segments. Afin de se conformer aux pratiques les plus fréquentes sur les places boursières européennes, le groupe a modifié la présentation de son information sectorielle par activité en utilisant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 un nouvel axe d'analyse. Celui-ci remplace l'axe traditionnel Assurance Vie / Assurance Non-Vie tel que prescrit par les instances françaises jusqu'alors mais sur lequel le groupe considère qu'il est important de continuer à donner l'information, compte tenu de sa position significative sur le marché français.

Les nouveaux segments utilisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 sont donc les suivants :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance Vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA. »

### 3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liées à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

#### 4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

##### NOTE 1 - INFORMATION SECTORIELLE

##### NOTE 1.1 - INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

##### NOTE 1.1.1 - INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE - BILAN

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1 096	1 916	3 013	1 076	1 846	2 922
Placements des activités d'assurance	64 422	7 132	71 553	66 477	7 649	74 126
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	2 905		2 905	2 656		2 656
Investissements dans les entreprises associées		25	25	2	27	29
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 133	335	1 468	1 238	366	1 603
Autres actifs	2 068	4 557	6 625	4 765	1 291	6 056
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	377	751	1 128	292	643	935
<b>Actif total consolidé</b>	<b>72 001</b>	<b>14 717</b>	<b>86 718</b>	<b>76 505</b>	<b>11 821</b>	<b>88 326</b>
Provisions pour risques et charges	268	139	407	449	134	583
Dettes de financements	2 294	38	2 332	2 162	25	2 187
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	37 119	6 838	43 957	35 552	7 038	42 590
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 299	1 182	21 481	20 205	1 027	21 232
Participation au bénéfice différée passive	127		127	2 946	(3)	2 943
Ressources des activités du secteur bancaire	2 567		2 567	2 415		2 415
Autres passifs	10 578	657	11 235	9 501	695	10 196
Passifs des activités destinées à être cédés ou abandonnés						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>73 251</b>	<b>8 855</b>	<b>82 106</b>	<b>73 231</b>	<b>8 916</b>	<b>82 147</b>

**NOTE 1.1.2 - INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE – COMPTE DE RÉSULTAT**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Primes acquises	4 871	1 761	6 632	4 679	1 176	5 855
Produit net bancaire, net du coût du risque	95		95	98		98
Produits des placements	1 479	209	1 688	1 436	152	1 588
Charges des placements	(393)	(22)	(415)	(242)	(28)	(270)
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	395	5	400	565	28	592
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat (y compris ajustements ACAV)	(369)	(3)	(372)	415	3	418
Variation des dépréciations sur placements	7	(28)	(21)		(1)	(2)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>6 085</b>	<b>1 921</b>	<b>8 007</b>	<b>6 951</b>	<b>1 329</b>	<b>8 280</b>
Charges des prestations des contrats	(4 440)	(1 316)	(5 755)	(5 101)	(843)	(5 944)
Produits sur cession en réassurance	87	41	128	118	38	156
Charges sur cession en réassurance	(295)	(80)	(375)	(297)	(76)	(373)
Charges d'exploitation bancaire	(95)		(95)	(88)		(88)
Frais d'acquisition des contrats	(531)	(319)	(850)	(533)	(227)	(760)
Frais d'administration	(332)	(116)	(448)	(276)	(80)	(357)
Autres produits et charges opérationnels courants	(139)	1	(138)	(141)	(3)	(144)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>341</b>	<b>133</b>	<b>474</b>	<b>633</b>	<b>137</b>	<b>770</b>
Autres produits et charges opérationnels	(7)	(29)	(35)	(19)	(13)	(32)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>334</b>	<b>105</b>	<b>439</b>	<b>614</b>	<b>124</b>	<b>738</b>
Charges de financement	(56)	(1)	(57)	(49)		(50)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		1	1		1	1
Impôts sur les résultats	(76)	(8)	(84)	(142)	(21)	(164)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>202</b>	<b>96</b>	<b>298</b>	<b>422</b>	<b>103</b>	<b>525</b>
dont intérêts minoritaires	19	1	19	18	1	19
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>183</b>	<b>96</b>	<b>279</b>	<b>404</b>	<b>103</b>	<b>506</b>

**NOTE 1.2 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**
**NOTE 1.2.1 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – BILAN**

En millions d'euros	30.06.2008					31.12.2007				
	Vie	Non vie	Banque	Éliminations Inter segment	Total	Vie	Non vie	Banque	Éliminations Inter segment	Total
Écarts d'acquisition	729	1 803	21		2 553	735	1 846	21		2 602
Autres immobilisations incorporelles	150	304	6		460	156	159	5		320
Placements des activités d'assurance	56 626	16 792		(1 865)	71 553	58 433	17 467		(1 775)	74 126
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités			3 139	(234)	2 905			3 062	(405)	2 656
Investissements dans les entreprises associées		25			25		29			29
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	259	1 431		(221)	1 468	270	1 538		(205)	1 603
Autres actifs	2 932	4 192	206	(705)	6 625	3 318	3 142	196	(600)	6 056
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	355	773	15	(14)	1 128	219	716	18	(18)	935
<b>Actif total consolidé</b>	<b>61 051</b>	<b>25 321</b>	<b>3 387</b>	<b>(3 040)</b>	<b>86 718</b>	<b>63 131</b>	<b>24 897</b>	<b>3 301</b>	<b>(3 003)</b>	<b>88 326</b>
Provisions pour risques et charges	155	243	9		407	168	406	9		583
Dettes de financement	30	2 348	27	(73)	2 332	25	2 203	27	(68)	2 187
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	30 533	13 639		(215)	43 957	29 669	13 123		(202)	42 590
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	21 039	441			21 481	20 970	262			21 232
Participation aux bénéfices différée passive	127				127	2 943				2 943
Ressources des activités du secteur bancaire			2 815	(248)	2 567			2 838	(423)	2 415
Autres passifs	7 163	6 344	232	(2 504)	11 235	6 156	6 212	138	(2 310)	10 196
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées										
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>59 047</b>	<b>23 015</b>	<b>3 083</b>	<b>(3 040)</b>	<b>82 106</b>	<b>59 932</b>	<b>22 205</b>	<b>3 013</b>	<b>(3 003)</b>	<b>82 147</b>

Les éléments bilanciaux de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

**NOTE 1.2.2 - INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITE VIE / NON-VIE – COMPTE DE RÉSULTAT**

En millions d'euros	30.06.2008				30.06.2007			
	Vie	Non Vie	Banque	Total	Vie	Non Vie	Banque	Total
Primes acquises	2 581	4 051		6 632	2 313	3 543		5 855
Produit net bancaire, net du coût du risque			96	96			98	98
Produit des placements	1 148	539		1 687	1 094	494		1 588
Charges des placements	(188)	(227)		(415)	(122)	(148)		(270)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	352	48		400	304	288		592
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le résultat (y compris ajustements ACAV)	(381)	9		(372)	444	(26)		418
Variation des dépréciations sur placements	(16)	(5)		(21)	(1)			(2)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 496</b>	<b>4 415</b>	<b>96</b>	<b>8 007</b>	<b>4 032</b>	<b>4 150</b>	<b>98</b>	<b>8 280</b>
Charges des prestations de contrats	(2 964)	(2 790)		(5 754)	(3 536)	(2 408)		(5 944)
Produits sur cession en réassurance	11	116		127	11	145		156
Charges sur cession en réassurance	(16)	(359)		(375)	(17)	(356)		(373)
Charges d'exploitation bancaire			(95)	(95)			(88)	(88)
Frais d'acquisition des contrats	(183)	(667)		(850)	(179)	(581)		(760)
Frais d'administration	(104)	(344)		(448)	(86)	(271)		(357)
Autres produits et charges opérationnels courants	(32)	(111)	5	(138)	(23)	(125)	4	(144)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>208</b>	<b>260</b>	<b>6</b>	<b>474</b>	<b>202</b>	<b>554</b>	<b>14</b>	<b>770</b>
Autres produits et charges opérationnels	4	(40)		(36)	(8)	(25)		(32)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>212</b>	<b>220</b>	<b>6</b>	<b>438</b>	<b>194</b>	<b>529</b>	<b>14</b>	<b>738</b>
Charge de financement		(57)		(57)		(50)		(50)
Part dans les résultats des entreprises associées		1		1		1		1
Impôts sur les résultats	(52)	(24)	(8)	(84)	(75)	(76)	(13)	(164)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>160</b>	<b>140</b>	<b>(2)</b>	<b>298</b>	<b>120</b>	<b>404</b>	<b>2</b>	<b>526</b>
dont Intérêts minoritaires		19		19	3	17		19
<b>dont Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>160</b>	<b>121</b>	<b>(2)</b>	<b>279</b>	<b>117</b>	<b>387</b>	<b>2</b>	<b>506</b>

Les produits et charges de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.



NOTE 1.2.3 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE/ DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ / BANQUE / HOLDING – COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	30.06.2008					30.06.2007				
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total
Primes acquises	3 461	3 171			6 632	3 136	2 720			5 855
Produit net bancaire, net du coût du risque			96		96			98		98
Produits des placements	1 292	346		49	1 688	1 235	309		45	1 588
Charges des placements	(242)	(115)		(59)	(415)	(149)	(80)		(41)	(270)
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	362	40		(2)	400	332	118		142	592
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat (y compris ajustements ACAV)	(384)	4		7	(373)	442	(25)		2	418
Variation des dépréciations sur placements	(14)	(7)			(21)	(1)				(2)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>4 475</b>	<b>3 440</b>	<b>96</b>	<b>(5)</b>	<b>8 007</b>	<b>4 994</b>	<b>3 040</b>	<b>98</b>	<b>148</b>	<b>8 280</b>
Charges des prestations des contrats	(3 667)	(2 088)			(5 755)	(4 201)	(1 743)			(5 944)
Produits sur cession en réassurance	37	91			128	38	118			156
Charges sur cession en réassurance	(41)	(333)			(375)	(44)	(329)			(373)
Charges d'exploitation bancaire			(95)		(95)			(88)		(88)
Frais d'acquisition des contrats	(309)	(541)			(850)	(310)	(450)			(760)
Frais d'administration	(181)	(266)			(448)	(145)	(211)			(357)
Autres produits et charges opérationnels courants	(47)	(40)	5	(56)	(138)	(37)	(60)	4	(51)	(145)
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>267</b>	<b>262</b>	<b>6</b>	<b>(61)</b>	<b>474</b>	<b>294</b>	<b>365</b>	<b>14</b>	<b>96</b>	<b>770</b>
Autres produits et charges opérationnels	6	(27)		(15)	(35)	(12)	(9)	1	(12)	(32)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>273</b>	<b>235</b>	<b>6</b>	<b>(75)</b>	<b>439</b>	<b>283</b>	<b>356</b>	<b>15</b>	<b>84</b>	<b>738</b>
Charges de financement	(5)	(16)		(36)	(57)	(3)	(16)		(30)	(50)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		1			1		1			1
Impôts sur les résultats	(75)	(50)	(8)	49	(84)	(94)	(96)	(13)	39	(164)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>193</b>	<b>170</b>	<b>(2)</b>	<b>(63)</b>	<b>298</b>	<b>185</b>	<b>245</b>	<b>2</b>	<b>93</b>	<b>526</b>
dont Intérêts minoritaires	5	15			19	5	14			19
<b>dont RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>188</b>	<b>155</b>	<b>(2)</b>	<b>(63)</b>	<b>279</b>	<b>180</b>	<b>231</b>	<b>2</b>	<b>93</b>	<b>506</b>

# NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

## NOTE 2 - ÉCARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007	
	Valeurs brutes	Pertes de valeurs	Écarts de conversion	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Valeurs à l'ouverture	2 614	(19)	6	2 601	1 394
France	14	(1)		13	9
Italie	(65)			(65)	
Roumanie	16		(1)	15	
Turquie			(15)	(15)	21
Royaume-Uni	(3)		(12)	(15)	(25)
Espagne					(8)
Mouvements de l'exercice	(39)	(1)	(28)	(68)	(3)
Italie					878
Roumanie					113
Grèce					141
Royaume-Uni	20		(0)	20	78
Entrées de périmètre	20		(0)	20	1 210
Sortie de périmètre					
Valeurs à la clôture	2 595	(20)	(22)	2 553	2 601

La valeur brute présentée dans le tableau ci-dessus est diminuée :

- des amortissements cumulés en normes françaises (règlement CRC n°2005.05) au 31 décembre 2003 pour un montant de 530 millions d'euros, et
- des impacts de la mise en application des normes IFRS au 1er janvier 2004, soit une réduction de valeur de 446 millions d'euros.

Elle correspond à la rupture des conditions d'équilibre des tests « d'impairment ». Cette rupture résulte de la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS, a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'actif incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

## Mouvements de l'exercice :

### France :

Le groupe a procédé à une acquisition complémentaire de titres dans le capital de SILIC générant un écart d'acquisition complémentaire de 12 millions d'euros.

Par ailleurs, le groupe a participé à l'augmentation de capital de Groupama Banque conduisant à l'enregistrement d'un écart d'acquisition complémentaire de 2,2 millions d'euros, déprécié à hauteur de 1,3 million d'euros conformément aux hypothèses d'évaluation retenues dans le cadre des options de vente inconditionnelle accordée au vendeur.

### Italie :

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Nuova Tirrena, les actifs et passifs de la société ont été évalués à leur juste valeur. Cela a conduit le groupe à enregistrer des actifs incorporels amortissables et à affiner la première évaluation de certains actifs et passifs qui avait été déterminée de manière provisoire dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Ces enregistrements comptables génèrent mécaniquement les mouvements suivants sur l'écart d'acquisition enregistré provisoirement au 31 décembre 2007 :

en millions d'euros	Valeur brute	Impôt différé	Valeur nette
<b>Ecart de première consolidation</b>			<b>877</b>
Valeur de portefeuille Vie	(36)	14	(22)
Valeur de portefeuille Non-Vie	(124)	48	(77)
<b>Total "Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance"</b>	<b>(160)</b>	<b>61</b>	<b>(99)</b>
Ajustement d'évaluation des actifs et passifs acquis	43	(8)	35
<b>Ecart d'acquisition résiduel</b>			<b>813</b>

Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter cet écart de première consolidation aux actifs et passifs identifiables, soit, dans la pratique, jusqu'à la clôture du 31 décembre 2008.

### Roumanie :

Dans le cadre des travaux d'évaluation des actifs et passifs acquis de la société BT Asigurari à la juste valeur, des ajustements ont été apportés au bilan d'ouverture de la société. L'incidence s'est traduite par un montant de provision complémentaire constaté pour un montant de 15 millions d'euros. En contrepartie, l'écart de première consolidation a été impacté, ce qui le porte à un niveau de 128 millions d'euros.

Une procédure d'ajustement de prix (« due diligence ») est en cours sur l'entité Roumaine. Cette procédure peut conduire à une révision favorable au groupe du prix d'acquisition.

Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter cet écart de première consolidation aux actifs et passifs identifiables, soit, dans la pratique, jusqu'à la clôture du 31 décembre 2008.

### Royaume-Uni :

Les prix d'acquisition des cabinets de courtage acquis au cours de l'exercice 2007 (Bollington Ltd et Lark Insurance Broking Group) sont constitués d'options de vente inconditionnelles accordées aux vendeurs. La valorisation de ces options est assise sur les performances financières réalisées par ces cabinets postérieurement à leur intégration au groupe.

Au 30 juin 2008, l'évaluation des options a été révisée, se traduisant ainsi une diminution du complément de prix à verser aux vendeurs d'un montant de 3 millions d'euros.

## Entrées de périmètre :

### Royaume-Uni :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, 4 cabinets de courtage ont été acquis au Royaume-Uni pour un prix global de 32 millions d'euros. L'évaluation des actifs et passifs acquis à leur juste valeur a permis d'identifier des actifs incorporels amortissables (Valeurs de portefeuille) pour un montant global à la clôture de 10 millions d'euros.

L'écart d'acquisition résiduel sur ces acquisitions s'élève à 20 millions d'euros.



## NOTE 2.1 – DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007	
	Valeurs brutes	Pertes de valeurs	Écarts de conversion	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Total international</b>	<b>1 640</b>	<b>(7)</b>	<b>(22)</b>	<b>1 611</b>	<b>1 672</b>
Italie	887			887	953
Espagne	173	(3)		170	170
Royaume-Uni	194	(4)	(25)	165	160
Grèce	141			141	141
Turquie	116		4	120	135
Roumanie	129		(1)	128	113
Autres entités étrangères					
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>954</b>	<b>(12)</b>		<b>942</b>	<b>929</b>
Gan Assurances Vie	231			231	231
Gan Assurances IARD	196			196	196
Gan Eurocourtage IARD	168			168	168
Gan Prévoyance	92			92	92
Gan Patrimoine et ses filiales	75			75	75
Gan Eurocourtage Vie	71			71	71
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	121	(12)		109	96
<b>Valeurs à la clôture</b>	<b>2 594</b>	<b>(19)</b>	<b>(22)</b>	<b>2 553</b>	<b>2 601</b>

**NOTE 3 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	218	560	778	140	520	660
Augmentation		52	52	0	111	111
Diminution		(71)	(71)	(1)	(96)	(97)
Ecarts de conversion	(19)		(19)	7		7
Variation de périmètre	170		170	72	25	97
Valeurs brutes à la clôture	369	541	910	218	560	778
Amortissements cumulés à l'ouverture	(45)	(393)	(438)	(14)	(394)	(408)
Augmentation	(22)	(37)	(59)	(22)	(60)	(82)
Diminution		61	61	2	79	81
Ecarts de conversion	3	1	4	(1)		(1)
Variation de périmètre	(1)		(1)	(10)	(18)	(28)
Amortissements cumulés à la clôture	(65)	(368)	(433)	(45)	(393)	(438)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(12)	(7)	(19)	(12)	(2)	(14)
Dépréciation durable comptabilisée					(5)	(5)
Dépréciation durable reprise		2	2			0
Ecarts de conversion						0
Variation de périmètre						0
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(12)	(5)	(17)	(12)	(7)	(19)
Valeurs nettes à l'ouverture	161	160	321	114	124	238
Valeurs nettes à la clôture	292	168	460	161	160	321

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques. L'augmentation de ce poste au cours de l'exercice en valeurs brutes est principalement liée à la reconnaissance de valeurs incorporelles dans le cadre des opérations d'acquisition, à savoir :

- l'affectation de l'écart de 1ère consolidation des cabinets de courtage acquis au Royaume-Uni, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 10 millions d'euros (cf. Note 2 – Ecarts d'acquisition), et
- la comptabilisation des valeurs de portefeuilles Vie et Non-Vie de la société Nuova Tirrena pour un montant de 160 millions d'euros (cf. Note 2 – Ecarts d'acquisition).

Les ajustements d'immobilisations incorporelles dans la période de 12 mois consécutifs à l'acquisition sont présentés dans la ligne de variation de périmètre.

La charge d'amortissement de ces valeurs de portefeuille au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 représente une charge de 23 millions d'euros au 30 juin 2008.

**NOTE 3.1 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national
Valeurs brutes à la clôture	14	355	508	33	522	388	522	256
Amortissements cumulés à la clôture	(2)	(63)	(351)	(17)	(353)	(80)	(357)	(81)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(12)		(4)	(1)	(16)	(1)	(17)	(2)
Amortissements et provisions	(14)	(63)	(355)	(18)	(369)	(81)	(374)	(83)
Valeur nette comptable	0	292	153	15	153	307	148	173

**NOTE 3.2 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008									31.12.2007		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance			Autres immobilisations incorporelles			Total			Total		
	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque	Vie	Non vie	Banque
Valeurs brutes à la clôture	99	270		189	306	46	288	576	46	309	426	43
Amortissements cumulés à la clôture	(37)	(27)		(101)	(228)	(40)	(138)	(255)	(40)	(151)	(250)	(37)
Dépréciation durable cumulée à la clôture		(12)		(1)	(4)		(1)	(16)	0	(1)	(17)	(1)
Amortissements et provisions	(37)	(39)	0	(102)	(232)	(40)	(139)	(271)	(40)	(152)	(267)	(38)
Valeur nette comptable	62	231	0	87	74	6	149	305	6	157	159	5

**NOTE 4 - IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>3 640</b>	<b>456</b>	<b>4 096</b>	<b>3 476</b>	<b>466</b>	<b>3 942</b>
Acquisitions	88	11	99	158	16	174
Entrée de périmètre				15		15
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	11		11	31		31
Transfert de/vers les immeubles en UC	(99)		(99)			
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(78)		(78)	(8)		(8)
Cessions	(18)	(5)	(23)	(32)	(26)	(58)
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>3 544</b>	<b>462</b>	<b>4 006</b>	<b>3 640</b>	<b>456</b>	<b>4 096</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(735)</b>		<b>(735)</b>	<b>(677)</b>		<b>(677)</b>
Augmentation	(45)		(45)	(80)		(80)
Entrée de périmètre				2		2
Transfert de/vers les immeubles en UC	19		19			
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	17		17			
Diminution	11		11	20		20
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(733)</b>		<b>(733)</b>	<b>(735)</b>		<b>(735)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>		<b>(4)</b>	<b>(15)</b>	<b>(1)</b>	<b>(16)</b>
Dépréciation durable comptabilisée						
Entrée de périmètre						
Dépréciation durable reprise	1		1	11	1	12
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(3)</b>		<b>(3)</b>	<b>(4)</b>		<b>(4)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>2 901</b>	<b>456</b>	<b>3 357</b>	<b>2 784</b>	<b>465</b>	<b>3 249</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>2 808</b>	<b>462</b>	<b>3 270</b>	<b>2 901</b>	<b>456</b>	<b>3 357</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>6 638</b>	<b>790</b>	<b>7 428</b>	<b>6 864</b>	<b>784</b>	<b>7 648</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>3 830</b>	<b>328</b>	<b>4 158</b>	<b>3 963</b>	<b>328</b>	<b>4 291</b>

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en Assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 118 millions d'euros au 30 juin 2008. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 190 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 72 millions d'euros au 30 juin 2008). Ces valeurs n'ont pas évolué depuis le 31 décembre 2007.

Suite à la cession de la Tour Gan, les équipes opérationnelles ont été réaffectées sur les sites de la Défense (rue Michelet et immeuble Elysées la Défense). Ces immeubles ont de ce fait été reclassés en immeubles d'exploitation.

Suite à la constitution de la SCI Gan Investissement Foncier, qui héberge les placements immobiliers en représentation des engagements en unités de compte (UC), les placements immobiliers en UC sont désormais isolés dans les comptes. La valeur nette comptable des immeubles cédés s'élève à 80 millions d'euros.

**NOTE 4.1 - IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeurs brute	3 415	129	3 544	462		462	3 514	127	3 641	456		456
Amortissements cumulés	(709)	(23)	(733)				(713)	(22)	(735)			
Dépréciation durable	(3)		(3)				(4)		(4)			
Valeurs nettes à la clôture	2 702	106	2 808	462		462	2 797	105	2 902	456		456
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 383	255	6 638	790		790	6 619	246	6 865	784		784
Plus values latentes	3 681	150	3 831	328		328	3 821	141	3 962	328		328

**NOTE 4.2 - IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Valeurs brute	320	3 224	3 544	393	68	462	337	3 304	3 641	387	69	456
Amortissements cumulés	(62)	(671)	(733)				(66)	(669)	(735)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(3)				(1)	(3)	(4)			
Valeurs nettes à la clôture	257	2 551	2 808	393	68	462	271	2 631	2 902	387	69	456
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	605	6 033	6 638	663	127	790	605	6 260	6 865	657	127	784
Plus values latentes	348	3 483	3 831	270	58	328	334	3 628	3 962	270	58	328



## NOTE 5 - IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	345	12	357	489	12	501
Acquisitions	3	2	5	3		3
Entrée de périmètre				31		31
Production immobilisée de l'exercice	12		12	8		8
Transfert de/vers les immeubles de placement	75		75	2		2
Cessions	(2)		(2)	(188)		(188)
Valeurs brutes à la clôture	433	14	447	345	12	357
Amortissements cumulés à l'ouverture	(83)		(83)	(124)		(124)
Augmentation	(5)		(5)	(15)		(15)
Entrée de périmètre				2		2
Transfert de/vers les immeubles de placement	(14)		(14)			
Diminution	1		1	54		54
Amortissements cumulés à la clôture	(101)		(101)	(83)		(83)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(1)		(1)	(6)		(6)
Dépréciation durable comptabilisée		(1)	(1)			
Entrée de périmètre						
Dépréciation durable reprise	1		1	5		5
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(0)	(1)	(1)	(1)		(1)
Valeurs nettes à l'ouverture	261	12	273	359	12	371
Valeurs nettes à la clôture	331	14	345	261	12	273
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	684	15	699	512	15	527
Plus values latentes	353	1	354	251	3	254

Des immeubles de placement ont été reclassés en immeubles d'exploitation suite au déménagement d'équipes du groupe. La valeur nette comptable au 30 juin 2008 des immeubles ayant changé de catégorie s'élève à 61 millions d'euros.

**NOTE 5.1 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeurs brute	366	67	433	15		15	268	77	345	12		12
Amortissements cumulés	(91)	(10)	(101)				(73)	(11)	(84)			
Dépréciation durable				(1)		(1)	(1)		(1)			
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>274</b>	<b>57</b>	<b>331</b>	<b>14</b>		<b>14</b>	<b>194</b>	<b>66</b>	<b>260</b>	<b>12</b>		<b>12</b>
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	573	111	684	14		14	394	118	512	15		15
Plus values latentes	299	54	353	1		1	200	52	252	3		3

**NOTE 5.2 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Valeurs brute	110	322	433	5	9	15	60	285	345	5	7	12
Amortissements cumulés	(32)	(70)	(101)				(20)	(64)	(84)			
Dépréciation durable					(1)	(1)		(1)	(1)			
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>79</b>	<b>253</b>	<b>331</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>40</b>	<b>220</b>	<b>260</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>12</b>
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	145	539	684	6	9	15	73	439	512	6	9	15
Plus values latentes	67	286	353	1	1	1	33	219	252	1	2	3

**NOTE 6 - PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actifs évalués à la juste valeur	63 188	65 640
Actifs évalués au coût amorti	716	671
<b>Total placements financiers hors UC</b>	<b>63 904</b>	<b>66 311</b>

Le total des placements au 30 juin 2008 s'élève à 63 904 millions d'euros et marque une diminution de 2 407 millions d'euros. Cette évolution est principalement liée à l'évolution des marchés financiers.

La trésorerie dégagée par les opérations de mise en pension de titres présente un volume supérieur à celui du 31 décembre 2007. Le montant des placements ainsi mis en pension s'élève à 6 534 millions d'euros à la clôture contre 5 752 millions d'euros au 31 décembre 2007.

**NOTE 6.1 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	10 348	643	10 991	10 146	652	10 798	(202)	9	(193)
Obligations	34 868	5 980	40 848	33 783	5 666	39 449	(1 085)	(314)	(1 399)
Autres	29	23	52	12	1	13	(17)	(22)	(39)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>45 245</b>	<b>6 646</b>	<b>51 891</b>	<b>43 941</b>	<b>6 319</b>	<b>50 260</b>	<b>(1 304)</b>	<b>(327)</b>	<b>(1 631)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en "trading"	1 854	7	1 861	1 854	7	1 861			
Actions classées en "held for trading"	1 599	23	1 622	1 599	23	1 622			
Obligations classées en "trading"	156	21	177	156	21	177			
Obligations classées en "held for trading"	3 562	119	3 681	3 562	119	3 681			
Autres titres classés en "trading"	5 585		5 585	5 585		5 585			
Autres titres classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>12 758</b>	<b>170</b>	<b>12 928</b>	<b>12 758</b>	<b>170</b>	<b>12 928</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>58 003</b>	<b>6 816</b>	<b>64 819</b>	<b>56 699</b>	<b>6 489</b>	<b>63 188</b>	<b>(1 304)</b>	<b>(327)</b>	<b>(1 631)</b>

Au 30 juin 2008, les plus et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à (1 631) millions d'euros et 257 millions d'euros.

La baisse des plus values latentes par rapport à l'exercice 2007 est principalement liée à l'évolution des conditions de marché obligataires ainsi qu'aux évolutions des indices boursiers.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués à la juste valeur, s'établit à 263 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 272 millions d'euros au 31 décembre 2007. Conformément aux dispositions des normes IFRS, ces provisions ne sont pas reprises en résultat même en cas de hausse de valeur durable.



Le groupe a enregistré au 30 juin 2008 sur ses placements totaux (y compris immobiliers) une charge de dépréciation à caractère durable de 21 millions d'euros (nette d'une reprise de provision immobilière de 10 millions d'euros). Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs d'assurance représentent 0,4% des placements du groupe (y compris immobilier). Ce niveau est équivalent à celui du 31 décembre 2007 (les dotations aux provisions ayant été compensées par des reprises sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008 de 40 millions d'euros suite à des cessions d'actifs). Il convient de souligner qu'une partie significative des provisions a été constatée antérieurement à la crise financière actuelle (suite à un événement particulier affectant un titre ou à une crise financière antérieure (11 septembre 2001)).

Le contexte de marchés financiers très heurté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 a conduit à une faible liquidité et à des décotes importantes sur certains marchés de dette privée. Dans cet environnement, un test de liquidité a été mis en place pour les titres détenus en direct :

- Le groupe détient en direct quelques actifs valorisés selon une méthodologie « *mark to model* ». Ces actifs représentent un total de 108 millions d'euros et proviennent exclusivement des entités italiennes (et en particulier de l'entité Nuova Tirrena acquise fin 2007). Ces actifs présentent aujourd'hui un risque intrinsèque modéré.
- Le groupe détient en outre des produits structurés valorisés selon la méthodologie « *mark to model* » pour un total de 69 millions d'euros (détenus notamment par la filiale grecque acquise en juin 2007).
- Enfin, le risque de liquidité sur les actifs détenus au sein des portefeuilles d'OPCVM reste circonscrit par rapport à la taille de ces OPCVM. Ces actifs ne nécessitent pas l'enregistrement de provision à caractère durable.

Le groupe estime par conséquent que son exposition à la crise de liquidité sur les marchés financiers est très réduite.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a notamment renforcé son activité de mises en pension de titres obligataires. Ces opérations de mises en pension sont pratiquées sous 2 formes distinctes :

- Des mises en pension d'investissement : Au 30 juin 2008, le montant concerné est de 5 585 millions d'euros. A cet effet, deux fonds spécifiques ont été créés pour isoler ce montant à l'actif dans la rubrique des autres actifs classés en « Trading ». Ces fonds sont exclusivement constitués de titres euro-gouvernementaux notés AAA/AA et sont détenus en direct dans le cadre de mandat de gestion obligataire signés avec Groupama Asset Management.
- Des mises en pension de financement conjoncturel : Le montant à la clôture de l'exercice est de 747 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différente forme de placements.



En millions d'euros	31.12.2007								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	9 531	660	10 191	12 221	802	13 023	2 690	142	2 832
Obligations	34 167	6 108	40 275	34 343	6 018	40 361	176	(90)	86
Autres	33	83	116	11	1	12	(22)	(82)	(104)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>43 731</b>	<b>6 851</b>	<b>50 582</b>	<b>46 575</b>	<b>6 821</b>	<b>53 396</b>	<b>2 844</b>	<b>(30)</b>	<b>2 814</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en "trading"	1 479	8	1 487	1 479	8	1 487			
Actions classées en "held for trading"	1 636	48	1 684	1 636	48	1 684			
Obligations classées en "trading"	177	23	200	177	23	200			
Obligations classées en "held for trading"	3 706	155	3 861	3 706	155	3 861			
Autres titres classés en "trading"	4 983		4 983	4 983		4 983			
Autres titres classés en "held for trading"	29		29	29		29			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>12 010</b>	<b>234</b>	<b>12 244</b>	<b>12 010</b>	<b>234</b>	<b>12 244</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>55 741</b>	<b>7 085</b>	<b>62 826</b>	<b>58 585</b>	<b>7 055</b>	<b>65 640</b>	<b>2 844</b>	<b>(30)</b>	<b>2 814</b>

**NOTE 6.2 - PLACEMENTS ÉVALUÉS A LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	2 456	8 535	10 991	2 338	8 460	10 798	(118)	(75)	(193)
Obligations	7 055	33 793	40 848	6 818	32 631	39 449	(237)	(1 162)	(1 399)
Autres	50	2	52	12	1	13	(38)	(1)	(39)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>9 561</b>	<b>42 330</b>	<b>51 891</b>	<b>9 168</b>	<b>41 092</b>	<b>50 260</b>	<b>(393)</b>	<b>(1 238)</b>	<b>(1 631)</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en "trading"	444	1 417	1 861	444	1 417	1 861			
Actions classées en "held for trading"	285	1 337	1 622	285	1 337	1 622			
Obligations classées en "trading"	11	166	177	11	166	177			
Obligations classées en "held for trading"	960	2 721	3 681	960	2 721	3 681			
Autres titres classés en "trading"	1 394	4 192	5 586	1 394	4 192	5 586			
Autres titres classés en "held for trading"	1		1	1		1			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>3 095</b>	<b>9 833</b>	<b>12 928</b>	<b>3 095</b>	<b>9 833</b>	<b>12 928</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>12 656</b>	<b>52 163</b>	<b>64 819</b>	<b>12 263</b>	<b>50 925</b>	<b>63 188</b>	<b>(393)</b>	<b>(1 238)</b>	<b>(1 631)</b>



En millions d'euros	31.12.2007								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	2 463	7 728	10 191	2 807	10 216	13 023	344	2 488	2 832
Obligations	7 111	33 164	40 275	7 144	33 217	40 361	33	53	86
Autres	108	8	116	11	1	12	(97)	(7)	(104)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>9 682</b>	<b>40 900</b>	<b>50 582</b>	<b>9 962</b>	<b>43 434</b>	<b>53 396</b>	<b>280</b>	<b>2 534</b>	<b>2 814</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en "trading"	335	1 152	1 487	335	1 152	1 487			
Actions classées en "held for trading"	311	1 373	1 684	311	1 373	1 684			
Obligations classées en "trading"	20	180	200	20	180	200			
Obligations classées en "held for trading"	1 038	2 823	3 861	1 038	2 823	3 861			
Autres titres classés en "trading"	1 447	3 536	4 983	1 447	3 536	4 983			
Autres titres classés en "held for trading"	1	28	29	1	28	29			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>3 152</b>	<b>9 092</b>	<b>12 244</b>	<b>3 152</b>	<b>9 092</b>	<b>12 244</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>12 834</b>	<b>49 992</b>	<b>62 826</b>	<b>13 114</b>	<b>52 526</b>	<b>65 640</b>	<b>280</b>	<b>2 534</b>	<b>2 814</b>

**NOTE 6.3 - PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR NATURE DE TITRES)**

En millions d'euros	30.06.2008								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
<b>Actions</b>									
Actifs disponibles à la vente	2 456	8 535	10 991	2 338	8 460	10 798	(118)	(75)	(193)
Actifs classés en "trading"	444	1 417	1 861	444	1 417	1 861			
Actifs classés en "held for trading"	285	1 337	1 622	285	1 337	1 622			
<b>Total actions</b>	<b>3 185</b>	<b>11 289</b>	<b>14 474</b>	<b>3 067</b>	<b>11 214</b>	<b>14 281</b>	<b>(118)</b>	<b>(75)</b>	<b>(193)</b>
<b>Obligations</b>									
Actifs disponibles à la vente	7 055	33 793	40 848	6 818	32 631	39 449	(237)	(1 162)	(1 399)
Actifs classés en "trading"	11	166	177	11	166	177			
Actifs classés en "held for trading"	960	2 721	3 681	960	2 721	3 681			
<b>Total obligations</b>	<b>8 026</b>	<b>36 680</b>	<b>44 706</b>	<b>7 789</b>	<b>35 518</b>	<b>43 307</b>	<b>(237)</b>	<b>(1 162)</b>	<b>(1 399)</b>
<b>Autres</b>									
Actifs disponibles à la vente	50	2	52	12	1	13	(38)	(1)	(39)
Actifs classés en "trading"	1 394	4 192	5 586	1 394	4 192	5 586			
Actifs classés en "held for trading"	1		1	1		1			
<b>Total autres</b>	<b>1 445</b>	<b>4 194</b>	<b>5 639</b>	<b>1 407</b>	<b>4 193</b>	<b>5 600</b>	<b>(38)</b>	<b>(1)</b>	<b>(39)</b>
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>12 656</b>	<b>52 163</b>	<b>64 819</b>	<b>12 263</b>	<b>50 925</b>	<b>63 188</b>	<b>(393)</b>	<b>(1 238)</b>	<b>(1 631)</b>



En millions d'euros	31.12.2007								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus ou moins values latentes		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
<b>Actions</b>									
Actifs disponibles à la vente	2 463	7 728	10 191	2 807	10 216	13 023	344	2 488	2 832
Actifs classés en "trading"	335	1 152	1 487	335	1 152	1 487			
Actifs classés en "held for trading"	311	1 373	1 684	311	1 373	1 684			
<b>Total actions</b>	<b>3 109</b>	<b>10 253</b>	<b>13 362</b>	<b>3 453</b>	<b>12 741</b>	<b>16 194</b>	<b>344</b>	<b>2 488</b>	<b>2 832</b>
<b>Obligations</b>									
Actifs disponibles à la vente	7 111	33 164	40 275	7 144	33 217	40 361	33	53	86
Actifs classés en "trading"	20	180	200	20	180	200			
Actifs classés en "held for trading"	1 038	2 823	3 861	1 038	2 823	3 861			
<b>Total obligations</b>	<b>8 169</b>	<b>36 167</b>	<b>44 336</b>	<b>8 202</b>	<b>36 220</b>	<b>44 422</b>	<b>33</b>	<b>53</b>	<b>86</b>
<b>Autres</b>									
Actifs disponibles à la vente	108	8	116	11	1	12	(97)	(7)	(104)
Actifs classés en "trading"	1 447	3 536	4 983	1 447	3 536	4 983			
Actifs classés en "held for trading"	1	28	29	1	28	29			
<b>Total autres</b>	<b>1 556</b>	<b>3 572</b>	<b>5 128</b>	<b>1 459</b>	<b>3 565</b>	<b>5 024</b>	<b>(97)</b>	<b>(7)</b>	<b>(104)</b>
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>12 834</b>	<b>49 992</b>	<b>62 826</b>	<b>13 114</b>	<b>52 526</b>	<b>65 640</b>	<b>280</b>	<b>2 534</b>	<b>2 814</b>

**NOTE 6.4 - PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total
Prêts	56	141	197	60	141	201
Dépôts	180	52	232	127	52	179
Autres	51	236	287	52	239	291
<b>Prêts et créances</b>	<b>287</b>	<b>429</b>	<b>716</b>	<b>239</b>	<b>432</b>	<b>671</b>
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>287</b>	<b>429</b>	<b>716</b>	<b>239</b>	<b>432</b>	<b>671</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti s'établit à 9 millions d'euros au 30 juin 2008 contre un montant de 4 millions d'euros au 31 décembre 2007.

**NOTE 6.5 - ESTIMATION DES PLACEMENTS COTES**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
	Valeurs nettes	
Actions	8 209	10 558
Parts d'OPCVM à revenu fixe	2 735	2 765
Parts d'autres OPCVM	11 305	10 319
Obligations et autres titres à revenu fixe	40 512	41 593
<b>Total placements cotés</b>	<b>62 761</b>	<b>65 235</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constitué sur les placements cotés comptabilisés à la juste valeur, s'établit à 156 millions d'euros au 30 juin 2008 au contre 159 millions d'euros au 31 décembre 2007.

**NOTE 6.6 - ESTIMATION DES PLACEMENTS NON COTES**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
	Valeurs nettes	
Actions en juste valeur	353	300
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	59	63
Autres placements en juste valeur	15	42
Prêts au coût amorti	197	202
Autres placements en coût amorti	519	469
<b>Total placements non cotés</b>	<b>1 144</b>	<b>1 076</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur, s'établit à 107 millions d'euros contre 113 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués au coût amorti s'élèvent à 9 millions d'euros contre 4 millions d'euros au 31 décembre 2007.

**NOTE 7 - PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur
Bolloré Investissement	4,31%	81	131	4,31%	74	147
Société Générale	3,56%	1 347	1 147	3,47%	1 124	1 600
Lagardère	1,82%	92	88	1,82%	92	125
Veolia Environnement	5,51%	746	927	5,56%	738	1 624
Saint Gobain	1,98%	404	302			
Eiffage	5,86%	358	238	2,86%	185	179
Cegid	17,23%	90	30	17,23%	88	47
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>3 118</b>	<b>2 863</b>		<b>2 301</b>	<b>3 722</b>
Médiobanca	4,97%	504	440	4,97%	504	575
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>504</b>	<b>440</b>		<b>504</b>	<b>575</b>
<b>Total des placements significatifs dans les sociétés non consolidées</b>		<b>3 622</b>	<b>3 303</b>		<b>2 805</b>	<b>4 297</b>

S'agissant des titres CEGID, compte-tenu du partenariat que Groupama a mis en place avec cette entreprise, la valeur d'utilité de ces titres représente 90 millions d'euros et ne remet pas en cause le prix d'acquisition.

**NOTE 8 – PLACEMENTS FINANCIERS ET IMMOBILIERS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Titres à revenu variable et assimilés	7	9
Obligations	259	370
Parts d'OPCVM d'actions	2 193	2 490
Parts d'OPCVM obligataires et autres	903	860
<b>Placements financiers représentant les engagements en UC</b>	<b>3 362</b>	<b>3 729</b>
<b>Placements immobiliers représentant les engagements en UC</b>	<b>126</b>	

**NOTE 8.1 - PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC - PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		7	7		9	9
Obligations	15	244	259	146	224	370
Parts d'OPCVM d'actions	2 137	56	2 193	2 426	63	2 490
Parts d'OPCVM obligataires et autres	851	51	903	810	51	860
<b>Placements financiers représentant les contrats en UC</b>	<b>3 003</b>	<b>358</b>	<b>3 362</b>	<b>3 382</b>	<b>347</b>	<b>3 729</b>
<b>Placements immobiliers représentant les contrats en UC</b>	<b>126</b>		<b>126</b>			

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité d'Assurance Vie.

Suite à la constitution de la SCI Gan Investissement Foncier, qui héberge les placements immobiliers en représentation des engagements en unités de compte (UC), les placements immobiliers en UC sont désormais isolés dans les comptes. La réévaluation ainsi enregistrée par rapport au coût historique s'élève à 33 millions d'euros.



## NOTE 9 - EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Caisse, banques centrales, CCP	49		49	77		77
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 185		1 185	1 204		1 204
Instrument dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	15		15	20		20
Prêts et créances sur les établissements de crédit	588		588	583		583
Prêts et créances sur la clientèle	986	(14)	972	704	(13)	691
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	96		96	83		83
Immeubles de placement						
<b>Total emplois des activités du secteur bancaire</b>	<b>2 920</b>	<b>(15)</b>	<b>2 905</b>	<b>2 670</b>	<b>(14)</b>	<b>2 656</b>

L'évolution du poste des emplois des activités du secteur bancaire est liée pour 181 millions d'euros à la banque Finama et pour 100 millions d'euros à Groupama Banque sur la ligne de « prêts et créances sur la clientèle ».

**NOTE 10 - INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES**

En millions d'euros	30.06.2008		31.12.2007	
	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote Part Résultat
Günes Sigorta	25	1	27	1
Socomie			2	1
<b>Total Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>2</b>

La valeur d'équivalence des titres Günes, qui représente la quote part de capitaux propres retraités, s'est dépréciée de 2 millions d'euros au cours de l'exercice sous l'effet notamment de la baisse de la parité entre la livre turque et l'euro (qui représente un effet défavorable de 3 millions d'euros).

Socomie a pour sa part enregistré un résultat à l'équilibre et par ailleurs distribué son résultat antérieur, ce qui ramène la valeur d'équivalence proche de zéro.

**NOTE 10.1 - DONNÉES SIGNIFICATIVES**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	215	3	258	68	322	4	290	56
Socomie	6		5	1	14	1	8	2

**NOTE 11 - PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS**

En millions d'Euros	30.06.2008	31.12.2007
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	88	87
Provisions pour sinistres à payer	1 165	1 300
Autres provisions techniques	123	124
<b>Total</b>	<b>1 376</b>	<b>1 511</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	47	47
Provisions pour sinistres à payer	21	20
Provisions participation aux bénéfices	18	20
Autres provisions techniques	3	4
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>91</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>1 468</b>	<b>1 603</b>



**NOTE 11.1 - PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS-  
PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'Euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	41	47	88	37	50	87
Provisions pour sinistres à payer	918	247	1 165	1 027	273	1 300
Autres provisions techniques	122	2	123	121	2	124
<b>Total</b>	<b>1 081</b>	<b>295</b>	<b>1 376</b>	<b>1 185</b>	<b>325</b>	<b>1 511</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	13	34	47	13	34	47
Provisions pour sinistres à payer	15	6	21	14	6	20
Provisions participation aux bénéfices	18		18	20		20
Autres provisions techniques	3		3	3	1	4
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>90</b>	<b>51</b>	<b>40</b>	<b>91</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
<b>Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>1 133</b>	<b>335</b>	<b>1 468</b>	<b>1 237</b>	<b>366</b>	<b>1 603</b>

**NOTE 12 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Autres immobilisations corporelles	139	127
Autres actifs d'exploitation à long terme	31	31
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>158</b>

**NOTE 12.1 - VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à Long Terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à Long Terme	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	375	31	406	361	29	390
Acquisitions	33		33	71	2	73
Entrée de périmètre			0	39		39
Production immobilisée de l'exercice	5		5			
Ecart de conversion	(2)		(2)			
Cessions	(33)		(33)	(96)		(96)
Valeurs brutes à la clôture	378	31	409	375	31	406
Amortissements cumulés à l'ouverture	(244)		(244)	(246)		(246)
Augmentation	(21)		(21)	(40)		(40)
Entrée de périmètre				(36)		(36)
Diminution	30		30	78		78
Amortissements cumulés à la clôture	(235)		(235)	(244)		(244)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(4)		(4)	(2)		(2)
Dépréciation durable comptabilisée				(2)		(2)
Entrée de périmètre						
Dépréciation durable reprise						
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(4)		(4)	(4)		(4)
Valeurs nettes à l'ouverture	127	31	158	113	29	142
Valeurs nettes à la clôture	139	31	170	127	31	158
Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture	143	37	180	129	38	167
Plus values latentes	4	6	10	2	7	9

Les plus values sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.

**NOTE 12.2 - VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeurs brutes	230	148	378	31		31	229	146	375	31		31
Amortissements cumulés	(126)	(108)	(234)				(135)	(109)	(244)			
Dépréciation durable	(4)		(4)				(4)		(4)			
Valeurs nettes à la clôture	100	40	140	31		31	90	37	127	31		31
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	103	40	143	38		38	91	38	129	38		38
Plus values latentes	3		3	7		7	1	1	2	7		7

**NOTE 12.3 - VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008						31.12.2007					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT		
	Vie	Non Vie	Banque	Vie	Non Vie	Banque	Vie	Non Vie	Banque	Vie	Non Vie	Banque
Valeurs brutes	95	250	33		31		90	258	27		31	
Amortissements cumulés	(50)	(166)	(19)				(49)	(177)	(18)			
Dépréciation durable	(4)						(4)					
Valeurs nettes à la clôture	41	84	14		31		37	81	9		31	
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	41	87	14		38		37	83	9		38	
Plus values latentes		3			7			2			7	



## NOTE 13 - FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	357		357	318		318
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	280	(18)	262	283	(25)	258
<b>Total frais d'acquisition reportés</b>	<b>637</b>	<b>(18)</b>	<b>619</b>	<b>601</b>	<b>(25)</b>	<b>576</b>

## NOTE 13.1 - FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	142		142	120		120
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	251	(8)	242	255	(15)	240
<b>France</b>	<b>393</b>	<b>(8)</b>	<b>384</b>	<b>375</b>	<b>(15)</b>	<b>360</b>
Contrats d'assurance non vie	215		215	198		198
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	29	(9)	20	28	(10)	18
<b>International</b>	<b>245</b>	<b>(9)</b>	<b>235</b>	<b>226</b>	<b>(10)</b>	<b>216</b>
<b>Total frais d'acquisition reportés</b>	<b>637</b>	<b>(18)</b>	<b>619</b>	<b>601</b>	<b>(25)</b>	<b>576</b>

**NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
	Total	Total
Participation aux bénéfices différée active	149	11
<b>Total participation aux bénéfices différée active</b>	<b>149</b>	<b>11</b>

Une participation aux bénéfices active de 149 millions d'euros a été enregistrée au cours de l'exercice. Elle est assise sur les moins values latentes des portefeuilles de titres détenus en application du principe de la comptabilité reflet. A l'international, elle concerne notamment les filiales italiennes. En France, seule Groupama Vie a constaté de la participation bénéficiaire active.

Cette participation résulte dans une large mesure des moins values latentes sur le portefeuille obligataire de certaines entités Vie. Le groupe a effectué des tests de recouvrabilité de ces actifs en intégrant notamment les plus values latentes immobilières non comptabilisées.

**NOTE 14.1 – PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	France	International	Total	Total
Participation aux bénéfices différée active	139	10	149	11
<b>Total participation aux bénéfices différée active</b>	<b>139</b>	<b>10</b>	<b>149</b>	<b>11</b>

**NOTE 15 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS**
**NOTE 15.1 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	412	80	493	572
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>412</b>	<b>80</b>	<b>493</b>	<b>572</b>

**NOTE 15.2 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007
	Vie	Non Vie	Banque	Total	Total
Impôts différés actifs	154	322	17	493	572
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>154</b>	<b>322</b>	<b>17</b>	<b>493</b>	<b>572</b>

**NOTE 15.3 - ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements consolidation :		
Réserves de capitalisation	(247)	(249)
Retraitements instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	40	114
Frais d'acquisition vie et provisions globale de gestion consolidés	(47)	(46)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(27)	(22)
Autres différences sur retraitements de consolidation	(79)	(15)
Frais d'acquisition non-vie reportés	(47)	(40)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	354	322
Plus-values en sursis d'imposition	(6)	(6)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	13	34
Couverture de change	52	50
Autres différences temporaires fiscales	20	24
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>25</b>	<b>167</b>
<b>Activation des déficits ordinaires</b>	<b>(2)</b>	<b>20</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>23</b>	<b>186</b>
Dont :		
Actif	493	572
Passif	(470)	(386)

Le groupe dispose en outre d'actifs nets non constatés sur les filiales étrangères ainsi que sur le pôle bancaire (Groupama banque) en France. Le montant de ces actifs non constatés s'élève au 30 juin 2008 à 168 millions d'euros.

**NOTE 16 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>				
Primes acquises non émises	522		522	770
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 336	(102)	1 234	1 077
Comptes courants coassureurs et autres tiers	132	(13)	118	114
Comptes courants cédants et rétrocedants	924	(2)	922	376
<b>Total</b>	<b>2 914</b>	<b>(118)</b>	<b>2 796</b>	<b>2 338</b>

L'évolution du poste « Assurés, intermédiaires et autres tiers » est principalement liée au mode de quittancement des primes qui n'est pas linéaire sur l'exercice comptable.

**NOTE 16.1 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE – PAR ÉCHÉANCE**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Primes acquises non émises	522			522	762	8		770
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 218	13	2	1 234	1 078	(1)		1 077
Comptes courants coassureurs et autres tiers	97	22		118	87	27		114
Comptes courants cédants et rétrocedants	895	26		922	350	26		376
<b>Total</b>	<b>2 731</b>	<b>62</b>	<b>3</b>	<b>2 796</b>	<b>2 278</b>	<b>60</b>		<b>2 338</b>



## NOTE 17 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Créances nées des opérations de cession en réassurance				
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	117	(30)	86	67
Autres créances sur opérations de réassurance	120	(5)	115	50
<b>Total</b>	<b>237</b>	<b>(36)</b>	<b>201</b>	<b>118</b>

## NOTE 17.1 - CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE – PAR ÉCHÉANCE

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances nées des opérations de cessions en réassurance								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	75	11		86	63	4		67
Autres créances sur opérations de réassurance	113		1	115	49		1	50
<b>Total</b>	<b>189</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>201</b>	<b>113</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>118</b>

**NOTE 18 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT**
**NOTE 18.1 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT - PAR ÉCHÉANCE**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	174	7		181	149	1		150

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » comprend l'impôt sur les sociétés et les autres créances sur l'Etat et collectivités publiques.

Les autres créances sur l'Etat et collectivités publiques comprennent essentiellement les majorations légales de rentes viagères pour 38 millions d'euros, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 27 millions d'euros et les taxes des sociétés étrangères pour 36 millions d'euros.

**NOTE 18.2 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	98	83	181	66	84	150

**NOTE 18.3 - CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	Vie	Non vie	Banque	Total	Vie	Non vie	Banque	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	72	105	4	181	75	75	1	150

**NOTE 19 - AUTRES CRÉANCES**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	811		811	824
Personnel débiteur	21		21	16
Organismes sociaux	6		6	61
Débiteurs divers	704	(35)	668	815
Autres créances	510		510	416
<b>Total</b>	<b>2 051</b>	<b>(35)</b>	<b>2 015</b>	<b>2 132</b>

L'évolution des autres créances s'explique essentiellement par les impacts suivants :

- Organismes sociaux : les acomptes de CSG et RDS de Groupama Vie qui représentent 53 millions d'euros sont payés en octobre et affectés aux contrats en janvier.
- Débiteurs divers : conformément au protocole d'accord relatif à la cession de la Tour Gan, un dernier versement de 145 millions d'euros a été effectué le 12 mars 2008.
- Autres créances : cet écart est du à l'effet de saisonnalité lié au règlement des créances.

**NOTE 19.1 - AUTRES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	811			811	824			824
Personnel débiteur	21			21	16			16
Organismes sociaux	6			6	61			61
Débiteurs divers	527	133	9	668	730	78	7	815
Autres créances	510			510	416			416
<b>Total</b>	<b>1 873</b>	<b>133</b>	<b>9</b>	<b>2 015</b>	<b>2 047</b>	<b>78</b>	<b>7</b>	<b>2 132</b>

**NOTE 19.2 - AUTRES CRÉANCES - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	722	89	811	755	69	824
Personnel débiteur	17	4	21	12	4	16
Organismes sociaux	6		6	61		61
Débiteurs divers	547	122	668	682	133	815
Autres créances	468	41	510	369	47	416
<b>Total</b>	<b>1 760</b>	<b>255</b>	<b>2 015</b>	<b>1 878</b>	<b>254</b>	<b>2 132</b>

**NOTE 19.3 - AUTRES CRÉANCES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Intérêts courus non échus	683	128		811	727	97		824
Personnel débiteur	3	18		21	3	14		16
Organismes sociaux	3	3		6	56	5		61
Débiteurs divers	314	339	16	668	271	530	14	815
Autres créances	197	180	133	510	149	130	136	416
<b>Autres créances</b>	<b>1 199</b>	<b>668</b>	<b>148</b>	<b>2 015</b>	<b>1 206</b>	<b>776</b>	<b>150</b>	<b>2 132</b>



## NOTE 20 - RÉPARTITION DE LA TRÉSORERIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
France	377	292
International	751	643
<b>Total</b>	<b>1 128</b>	<b>935</b>
Entités vie et mixte	335	219
Entités non vie	793	716
<b>Total</b>	<b>1 128</b>	<b>935</b>

---

## NOTE 21 - CAPITAUX PROPRES, INTÉRÊTS MINORITAIRES

### *Note 21.1 Contraintes réglementaires liées au capital des entreprises d'assurance*

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu de l'article R322-5 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme de société anonyme doivent avoir un capital minimum de 480 000 euros ou 800 000 euros selon les branches pratiquées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'art. R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

### *Note 21.2 Incidence des opérations avec les actionnaires*

#### ➤ Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2008

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

#### ➤ Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « *step-up* » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

### Note 21.3. Produits et charges comptabilisés sur la période

#### ➤ Produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice 2008 (Sorie)

L'état des produits et charges de la période (Statement of Recognised Income and Expense – SORIE), partie intégrante de l'état de synthèse des variations de capitaux propres, comprend, au-delà du résultat de la période, la réserve de plus et moins valeurs latentes des actifs disponibles à la vente, nettes de participation aux bénéfices différée et impôt différé ainsi que la réserve liée aux écarts de conversion et les pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Plus ou moins valeurs latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	(4 431)	(15)	(4 446)	(1 561)	(13)	(1 574)
Comptabilité reflet	2 851	11	2 862	1 042	10	1 052
Impôts différés	(76)	1	(75)	157	1	158
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	(4)		(4)	29		29
Écart de conversion	(68)	(2)	(70)	(8)	(4)	(12)
Autres	83	11	94	29	14	43
Résultat de l'exercice	279	19	298	506	19	525
<b>Total</b>	<b>(1 366)</b>	<b>25</b>	<b>(1 341)</b>	<b>194</b>	<b>27</b>	<b>221</b>

La ligne « Autres » intègre un effet de juste valeur par capitaux propres de 70 millions d'euros sur la couverture des investissements dans des acquisitions en cours à l'international.

#### ➤ Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Plus ou moins valeurs latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(1 631)	2 815
Comptabilité reflet	955	(1 906)
Cash flow hedge et autres variations	97	10
Impôts différés	211	281
Part des minoritaires	(16)	(9)
<b>Plus ou moins-values latentes nettes part du Groupe</b>	<b>(384)</b>	<b>1 191</b>

Le montant d'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72%).

La baisse de la réserve de réévaluation est principalement liée à la diminution des plus-values latentes, consécutivement à la hausse des taux d'intérêts au cours de l'exercice 2007, qui pèse sur la poche obligataire du portefeuille de placements du Groupe et à la chute des marchés financiers.



## NOTE 22 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007	
	Valeurs à l'ouverture	Dotations	Reprises	Valeurs à la clôture	Valeurs à la clôture
Provision pour pensions et obligations similaires	270	9	(11)	268	270
Autres risques et charges (1)	313	15	(190)	139	313
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>583</b>	<b>24</b>	<b>(200)</b>	<b>407</b>	<b>583</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte-tenu des litiges en cours.

La variation des provisions pour autres risques et charges inclut essentiellement le débouclage de la garantie de passif SOREMA dans les comptes Groupama SA. L'impact économique de cette opération est neutre.

**NOTE 23 - INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**
**NOTE 23.1 – MONTANT DES DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE**

En millions d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	30.06.2008	31.12.2007	30.06.2008	31.12.2007	30.06.2008	31.12.2007
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>484</b>	<b>474</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>511</b>	<b>500</b>
Coût des services rendus	3	8	1	2	4	10
Prestations payées	(9)	(19)	(1)	(1)	(10)	(20)
Intérêt sur la dette actuarielle	10	21	1	1	11	22
Pertes/Gains actuariels (écarts d'expérience)		7		(2)	0	5
Pertes/Gains actuariels (écarts d'hypothèse)	(20)	(14)			(20)	(14)
Modifications de régime		(1)			0	(1)
Variations de périmètre		47			0	47
Variations de taux de change	(22)	(26)			(22)	(26)
Autres	3	(13)	(2)	1	1	(12)
<b>Dettes actuarielles à la clôture (A)</b>	<b>449</b>	<b>484</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>475</b>	<b>511</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>241</b>	<b>242</b>			<b>241</b>	<b>242</b>
Rendement des actifs de couverture	8	15			8	15
Prestations payées	(4)	(10)			(4)	(10)
Cotisations reçues	3	19			3	19
Pertes/Gains actuariels	(24)	(2)			(24)	(2)
Variations de périmètre						0
Variations de taux de change	(17)	(21)			(17)	(21)
Autres		(2)				(2)
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)</b>	<b>207</b>	<b>241</b>			<b>207</b>	<b>241</b>
<b>Dettes actuarielles nettes à la clôture (A)-(B)</b>	<b>242</b>	<b>243</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>268</b>	<b>270</b>

**NOTE 23.2 - VARIATIONS DE LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES COMPTABILISÉE AU BILAN**

En millions d'euros	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	30.06.2008	31.12.2007	30.06.2008	31.12.2007	30.06.2008	31.12.2007
Provision pour risques et charges à l'ouverture	243	232	27	26	270	258
Variation de l'engagement actualisé	1	(8)	1	1	2	(7)
Ecart actuariels impactés en capitaux propres	4	(4)			4	(4)
Prestations réglées par l'employeur	(4)	(19)			(4)	(19)
Reclassements	3		(2)		1	0
Variations de périmètre		47			0	47
Variations de taux de change	(5)	(5)			(5)	(5)
Autres					0	0
<b>Provision pour risques et charges à la clôture</b>	<b>242</b>	<b>243</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>268</b>	<b>270</b>

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médaillles du travail, congés anniversaires...).

**NOTE 23.3 – CHARGE DE RETRAITE COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT**

En millions d'euros	30.06.2008	30.06.2007
Coût des services rendus	3	2
Prestations réglées par l'employeur	9	7
Intérêts sur la dette actuarielle	10	8
Rendement attendu des actifs de couverture	(8)	(7)
Sortie Option	(4)	29
Modification de régime		
Effets des variations de change	(5)	
Autres		(4)
<b>Charge annuelle de retraite</b>	<b>5</b>	<b>35</b>

**NOTE 23.4 - INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Actions	92	133
Obligations	88	99
Fonds général en euros	5	5
Autres	22	4
<b>Juste valeur des actifs de clôture</b>	<b>207</b>	<b>241</b>

**NOTE 23.5 - PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	France	Royaume- Uni	Autres	Total	France	Royaume- Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	165	262	48	475	174	288	49	511
Juste valeur des actifs de couverture	5	200	2	207	5	234	2	241
Dette actuarielle nette	160	62	46	268	169	54	47	270
<b>Principales hypothèses actuarielles</b>								
Taux d'actualisation	6,25%	6,50%	4,50%		5,25%	5,80%	4,50%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,13%	6,55%	4,60%		4,13%	6,80%	4,60%	
Taux attendus d'augmentation des salaires/pensions	2 à 3,5%	3,65%	4 à 7%		2 à 3,5%	2,95%	4 à 7%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	2 à 20%				2 à 20%			
- 35 à 44 ans	1 à 15%				1 à 15%			
- 45 à 54 ans	1 à 10%				1 à 10%			
- 55 ans et plus	0				0			

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Sensibilité de l'obligation au titre des plans de couverture maladie : Au 30 juin 2008, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 24 millions d'euros soit 5% du total de la dette actuarielle. Une variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

*NOTE 23.6 - VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL*

En millions d'euros	30.06.2008	30.06.2007
Salaires	367	326
Charges de sécurité sociale	145	123
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies		
Régimes à prestations définies	5	35
Jours anniversaires et médailles du travail	1	
Autres avantages au personnel	12	8
<b>Charge semestrielle des salaires</b>	<b>530</b>	<b>492</b>



## NOTE 24 - DETTES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	1	499	587	1 087		273	669	941
<b>Total dettes de financement</b>	<b>1</b>	<b>499</b>	<b>1 833</b>	<b>2 332</b>		<b>273</b>	<b>1 914</b>	<b>2 187</b>

**NOTE 24.1 - VENTILATION PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	30.06.2008			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		745	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	1 049	38	693	394
<b>Total</b>	<b>2 294</b>	<b>38</b>	<b>1 438</b>	<b>894</b>

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- d'une part à un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en juillet 1999 par la caisse centrale des assurances mutuelles agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros. Cet emprunt a été repris par Groupama SA lors des opérations d'apport réalisées au 1er janvier 2003.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
- une clause prévoyant la possibilité offerte à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
- une clause permettant de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le montant total de ces TSR est de 750 millions d'euros et leurs cotations au 30 juin 2008 sont de 99,30% pour la partie variable et de 99,25% pour la partie fixe contre respectivement 100,1% et 101,86% au 31 décembre 2007.

- et d'autre part, à un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.

Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.

Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 150% stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

En application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Au 30 juin 2008, la cotation de cette émission s'établit à 76,4% contre 94,1% au 31 décembre 2007.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond essentiellement aux emprunts détenus dans le cadre du financement des programmes immobiliers des filiales du groupe. Le montant de cette dette de financement au 30 juin 2008 s'établit à 1 004 millions d'euros contre 885 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La variation entre les deux périodes s'explique notamment par le financement du développement de l'activité de la filiale SILIC à hauteur de 120 millions d'euros. Certaines dettes de la filiale SILIC sont assorties de conditions de solvabilité à respecter (« covenants ») détaillées aux engagements hors bilan (note 51 – Engagements hors bilan).

**NOTE 25 - PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
<b>Provisions d'assurance non vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	2 806	1 953
Provisions pour sinistres à payer	10 592	10 712
Autres provisions techniques	2 338	2 243
<b>Total</b>	<b>15 736</b>	<b>14 908</b>
<b>Provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	23 640	22 924
Provisions pour sinistres à payer	509	514
Provisions pour participation aux bénéfices	1 000	895
Autres provisions techniques	159	139
<b>Total</b>	<b>25 308</b>	<b>24 471</b>
<b>Provisions d'assurance vie des contrats en UC</b>	<b>2 914</b>	<b>3 212</b>
<b>Passifs relatifs à des contrats d'assurance</b>	<b>43 957</b>	<b>42 590</b>

L'évolution des passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance s'explique essentiellement par les impacts suivants :

- En assurance Non-Vie, une évolution à la hausse est enregistrée pour un montant de 853 millions d'euros concernant les provisions pour primes non acquises.  
Cette variation est liée principalement aux modalités de quittancement des primes de l'exercice, effectué au 1<sup>er</sup> Janvier.
- En assurance Vie, on note une hausse de l'activité qui génère une provision technique d'assurance vie complémentaire de 716 millions d'euros, principalement sur l'entité Groupama Vie pour un montant de 632 millions d'euros.

Les tests d'adéquation menés au 30 juin 2008 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.



## NOTE 25.1 - VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	21 655	1 985	23 640	20 675	2 249	22 924
Provisions pour sinistres à payer	425	85	509	420	94	514
Provisions pour participation aux bénéficies	985	15	1 000	881	14	895
Autres provisions techniques	117	42	159	117	22	139
<b>Total Assurance vie</b>	<b>23 182</b>	<b>2 126</b>	<b>25 308</b>	<b>22 092</b>	<b>2 379</b>	<b>24 471</b>
Provisions pour primes non acquises	1 536	1 270	2 806	758	1 195	1 953
Provisions pour sinistres à payer	7 386	3 206	10 592	7 459	3 252	10 712
Autres provisions techniques	2 274	64	2 338	2 180	62	2 242
<b>Total Assurance non-vie</b>	<b>11 196</b>	<b>4 540</b>	<b>15 736</b>	<b>10 398</b>	<b>4 509</b>	<b>14 908</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	2 741	173	2 914	3 062	150	3 212
<b>Total Provisions techniques brutes</b>	<b>37 119</b>	<b>6 838</b>	<b>43 957</b>	<b>35 552</b>	<b>7 038</b>	<b>42 591</b>
Rappel de la part des réassureurs dans les provisions techniques	960	293	1 253	1 064	323	1 387
<b>Total net général</b>	<b>36 159</b>	<b>6 545</b>	<b>42 704</b>	<b>34 488</b>	<b>6 715</b>	<b>41 204</b>

**NOTE 25.2 - VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATÉGORIE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	218	39	257	425	31	456
Assurance individuelle	5 189	70	5 258	4 429	75	4 505
Contrats collectifs	202		202	309	22	331
Autres	1 846	1	1 847	1 819	15	1 834
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>7 454</b>	<b>109</b>	<b>7 563</b>	<b>6 982</b>	<b>143</b>	<b>7 125</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	197	14	211	251	16	268
Assurance individuelle	6 712	139	6 851	6 733	129	6 861
Contrats collectifs	6 803	188	6 991	6 532	176	6 708
Autres	672	12	684	687	8	695
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>14 385</b>	<b>353</b>	<b>14 738</b>	<b>14 203</b>	<b>329</b>	<b>14 532</b>
Acceptations	1 800	46	1 846	1 739	43	1 782
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>23 640</b>	<b>509</b>	<b>24 149</b>	<b>22 923</b>	<b>514</b>	<b>23 437</b>
En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	954	3 124	4 078	852	3 159	4 011
Dommages corporels	106	482	588	72	481	553
Dommages aux biens	640	1 216	1 856	531	1 198	1 729
Responsabilité civile générale	96	1 228	1 324	65	1 215	1 280
Marine, aviation, transports	36	589	625	27	565	592
Autres	255	1 080	1 335	253	1 126	1 379
Acceptations	718	2 874	3 592	152	2 968	3 120
<b>Total Provisions Non-Vie</b>	<b>2 806</b>	<b>10 592</b>	<b>13 398</b>	<b>1 953</b>	<b>10 712</b>	<b>12 665</b>

L'évolution des provisions techniques en assurance vie est tirée par la forte progression de la collecte en assurance individuelle. Sur la branche capitalisation, le repli se poursuit. Il s'explique principalement par l'arrêt de souscription depuis 2001 dans la branche capitalisation de Gan Patrimoine. Cette branche connaît donc une baisse sensible des engagements envers les assurés.

En non-vie, le niveau élevé de provisions pour primes non acquises est dû à l'émission au 1<sup>er</sup> janvier des primes émises sur le portefeuille des caisses régionales, ce qui conduit en arrêté intermédiaire à une augmentation marquante de la provision pour primes non acquises.

**NOTE 26 - VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE**
**VALEURS BRUTES**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Provisions pour sinistres à l'ouverture	10 711	9 417
Transfert de portefeuille / variation de périmètre	11	1 220
Charge des sinistres de l'exercice en cours	2 829	5 179
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(165)	(541)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>2 664</b>	<b>4 638</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(806)	(2 307)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(1 923)	(2 187)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(2 730)</b>	<b>(4 494)</b>
Variation de change	(64)	(70)
<b>Total Provisions pour sinistres à la clôture</b>	<b>10 592</b>	<b>10 711</b>

Ce tableau présente l'évolution des provisions pour sinistres à la clôture de l'exercice concernant l'activité Non-Vie.  
Le montant de variation de périmètre de 11 millions d'euros s'explique par une correction du bilan d'ouverture de BT Asigurari.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2007, les variations de périmètres concernaient principalement Groupama Phoenix et Nuova Tirrena.

**NOTE 26.1 - VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions pour sinistres à l'ouverture	7 462	3 250	10 711	7 295	2 124	9 417
Transfert de portefeuille / variation de périmètre		11	11	4	1 216	1 220
Charge des sinistres de l'exercice en cours	1 760	1 069	2 829	3 594	1 585	5 179
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(73)	(92)	(165)	(281)	(260)	(541)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>1 687</b>	<b>977</b>	<b>2 664</b>	<b>3 313</b>	<b>1 325</b>	<b>4 638</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(462)	(344)	(806)	(1 526)	(781)	(2 307)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(1 289)	(634)	(1 923)	(1 600)	(587)	(2 187)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(1 751)</b>	<b>(980)</b>	<b>(2 730)</b>	<b>(3 126)</b>	<b>(1 368)</b>	<b>(4 494)</b>
Variation de change	(11)	(54)	(64)	(23)	(47)	(70)
<b>Total Provisions pour sinistres à la clôture</b>	<b>7 386</b>	<b>3 206</b>	<b>10 592</b>	<b>7 462</b>	<b>3 250</b>	<b>10 711</b>

La variation de change sur le périmètre France concerne essentiellement les provisions techniques libellées en dollars au titre de l'activité transport du groupe.

**NOTE 26.2 – DÉROULÉ DE SINISTRES BRUTS**

En millions d'euros	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>					
A fin N	4 460	4 607	4 754	5 066	2 824
A fin N+1	4 351	4 539	4 718	5 083	
A fin N+2	4 221	4 377	4 689		
A fin N+3	4 127	4 365			
A fin N+4	4 102				
A fin N+5					
<b>Charge des sinistres</b>	<b>4 102</b>	<b>4 365</b>	<b>4 689</b>	<b>5 083</b>	<b>2 824</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>3 583</b>	<b>3 593</b>	<b>3 660</b>	<b>3 290</b>	<b>804</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>519</b>	<b>772</b>	<b>1 029</b>	<b>1 793</b>	<b>2 020</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>6 104</b>	<b>6 286</b>	<b>6 680</b>	<b>6 822</b>	<b>3 946</b>
<b>S/P</b>	<b>67,2%</b>	<b>69,4%</b>	<b>70,2%</b>	<b>74,5%</b>	<b>71,6%</b>

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2004 à 2008 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

Au 30 juin 2008, les données relatives aux entités acquises au cours de l'exercice 2007 ont été intégrées dans le déroulé de sinistres, à savoir :

- Nuova Tirrena
- Phoenix
- BT Asigurari

L'écart entre la provision pour sinistre à payer au bilan pour un montant de 10 592 millions d'euros et les 6 133 millions d'euros correspondant au total des provisions pour sinistres à payer détaillées dans le déroulé de sinistres (représentant 58% du total des provisions pour sinistres à payer au bilan) s'explique d'une part par les sinistres non clôturés des exercices 2004 et antérieurs ainsi que les provisions pour sinistres à payer des sociétés intégrant le périmètre de consolidation pour la part antérieure à leur date d'acquisition.

**NOTE 27 - IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE ET VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE**

**NOTE 27.1 - IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE**

**VALEURS BRUTES**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)	1 889	1 848
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	1 887	1 896
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 471	2 504
Intérêts techniques	(584)	(608)
Effet du changement de taux d'actualisation	2	(48)

**PART CEDEE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)	112	110
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	111	112
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	142	140
Intérêts techniques	(31)	(28)
Effet du changement de taux d'actualisation	1	(2)

Ce tableau présente l'impact du changement de taux sur les provisions mathématiques de rentes non vie.



## NOTE 27.2 - IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

## VALEURS BRUTES

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)	1 880	9	1 889	1 840	8	1 848
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	1 878	9	1 887	1 888	8	1 896
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 464	7	2 471	2 497	7	2 504
Intérêts techniques	(585)	1	(584)	(609)	1	(608)
Effet du changement de taux d'actualisation	2		2	(48)		(48)

## PART CEDEE

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	Internationa l	Total	France	Internationa l	Total
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)	105	7	112	103	7	110
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	104	7	111	105	7	112
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	136	6	142	135	5	140
Intérêts techniques	(32)	1	(31)	(29)	1	(28)
Effet du changement de taux d'actualisation	1		1	(2)		(2)

**NOTE 27.3 - VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENT**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Provisions mathématiques à l'ouverture	42 360	39 229
Primes de l'année	1 748	3 681
Transfert de portefeuille / Variations de périmètre	(63)	607
Intérêts crédités	231	405
Participation aux bénéfices	804	1 119
Termes	(461)	(787)
Rachats	(987)	(1 470)
Arrérages de rentes	(206)	(397)
Décès	(212)	(373)
Autres mouvements	490	346
<b>Total Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>43 704</b>	<b>42 360</b>
Total Provisions mathématiques UC	3 436	3 803
<b>Total Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>47 140</b>	<b>46 163</b>

**NOTE 27.4 - VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions mathématiques à l'ouverture (hors UC)	39 257	3 103	42 360	36 741	2 488	39 229
Primes de l'année	1 582	166	1 748	3 385	296	3 681
Transfert de portefeuille / variation de périmètre	(67)	4	(63)		607	607
Intérêts crédités	168	63	231	324	81	405
Participation aux bénéfices	800	4	804	1 106	13	1 119
Termes	(348)	(113)	(461)	(578)	(209)	(787)
Rachats	(808)	(179)	(987)	(1 303)	(167)	(1 470)
Arrérages de rentes	(203)	(3)	(206)	(394)	(3)	(397)
Décès	(199)	(13)	(212)	(358)	(15)	(373)
Autres mouvements	508	(18)	490	334	12	346
<b>Total Provisions mathématiques(hors UC)</b>	<b>40 690</b>	<b>3 014</b>	<b>43 704</b>	<b>39 257</b>	<b>3 103</b>	<b>42 360</b>
Total Provisions mathématiques UC	3 116	320	3 436	3 491	312	3 803
<b>Total Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>43 806</b>	<b>3 334</b>	<b>47 140</b>	<b>42 748</b>	<b>3 415</b>	<b>46 163</b>

Ce tableau présente l'évolution des provisions mathématiques des contrats vie au cours de l'exercice. Les variations de périmètre/transfert de portefeuille s'expliquent principalement par le transfert de provision 65 millions d'euros sur un contrat de retraite collective.

Les autres mouvements s'expliquent principalement par la transformation des contrats d'assurance-vie mono-support en euros en contrats multi-supports en unités de compte (notamment dans le cadre de la législation FOURGOUS).



## NOTE 28 - PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	19 913	19 274
Provisions des contrast en UC	324	368
Provisions pour sinistres à payer	139	234
Provisions pour participation aux bénéfices	744	952
Autres provisions techniques	8	14
<b>Total</b>	<b>21 128</b>	<b>20 842</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	153	164
Provisions des contrats en UC	199	223
Provisions pour sinistres à payer		2
Provisions pour participation aux bénéfices	3	3
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>355</b>	<b>392</b>
<b>Total passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>21 483</b>	<b>21 234</b>

**NOTE 28.1 - PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions des contrats financiers vie	19 035	1 030	20 065	18 584	853	19 436
Provisions pour sinistres à payer	138	2	140	234	1	236
Provisions participation aux bénéfices	744	3	746	950	5	955
Autres provisions techniques	8		8	8	6	14
<b>Total Assurance vie</b>	<b>19 924</b>	<b>1 035</b>	<b>20 959</b>	<b>19 776</b>	<b>865</b>	<b>20 641</b>
<b>Total Provisions techniques brutes</b>	<b>19 924</b>	<b>1 035</b>	<b>20 959</b>	<b>19 776</b>	<b>865</b>	<b>20 641</b>
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2		2	2		2
<b>Total des Passifs relatifs à des contrats financiers nets de réassurance</b>	<b>19 922</b>	<b>1 035</b>	<b>20 957</b>	<b>19 774</b>	<b>865</b>	<b>20 639</b>

**NOTE 28.2 - VENTILATION DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALE CATÉGORIE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	751	13	764	800	13	813
Assurance individuelle	17 604	97	17 701	16 956	159	17 115
Contrats collectifs	3		3	3		3
Autres			0			0
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>18 358</b>	<b>110</b>	<b>18 468</b>	<b>17 759</b>	<b>172</b>	<b>17 931</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	496		496	464		464
Assurance individuelle	627	5	632	658	29	687
Contrats collectifs	583	23	606	556	30	586
Autres		2	2		4	4
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>1 706</b>	<b>30</b>	<b>1 736</b>	<b>1 678</b>	<b>63</b>	<b>1 741</b>
Acceptations						
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>20 064</b>	<b>140</b>	<b>20 204</b>	<b>19 437</b>	<b>235</b>	<b>19 672</b>

**NOTE 29 - PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	127	2 943
<b>Total participation aux bénéfices différée passive</b>	<b>127</b>	<b>2 943</b>

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reflet, n'ont pas évolué par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2007. Ils sont compris dans une fourchette entre 68,7% et 85,6%.

L'évolution de la participation aux bénéfices différée passive est liée à la diminution très sensible des plus-values latentes nettes sur les portefeuilles de titres.

**NOTE 29.1 - PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	127		127	2 946	(3)	2 943
<b>Total participation aux bénéfices différée passive</b>	<b>127</b>		<b>127</b>	<b>2 946</b>	<b>(3)</b>	<b>2 943</b>

## NOTE 30 - RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	879	881
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit	41	27
Dettes envers la clientèle	1 456	1 404
Dettes représentées par des titres	191	103
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>Total des ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>2 567</b>	<b>2 415</b>

## NOTE 31 - IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

## NOTE 31.1 - IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	448	22	470	386
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>448</b>	<b>22</b>	<b>470</b>	<b>386</b>

## NOTE 31.2 - IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007
	Vie	Non-Vie	Banque	Total	Total
Impôts différés passifs	125	345		470	386
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>125</b>	<b>345</b>		<b>470</b>	<b>386</b>

## NOTE 32 - DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	525		525	483		483
<b>Total</b>	<b>525</b>		<b>525</b>	<b>483</b>		<b>483</b>

Ce poste correspond à la part revenant aux minoritaires dans les supports de placements collectifs contrôlés par le groupe et dans lesquels les minoritaires possèdent des parts. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, la part revenant aux minoritaires figure dans ce poste. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

**NOTE 33 - DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE**
**NOTE 33.1 – DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE – PAR ÉCHÉANCE**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	263	57		320	232	66		298
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>57</b>		<b>320</b>	<b>232</b>	<b>66</b>		<b>298</b>

**NOTE 33.2– DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE – PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	30.06.2008			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	318	2	320	
<b>Total</b>	<b>318</b>	<b>2</b>	<b>320</b>	

## NOTE 34 - DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	502	9		511	598	5		603
Coassureurs	109	9		118	78	9		87
Comptes courants cédants et rétrocedants	17	2		19	30	2		32
<b>Total</b>	<b>627</b>	<b>20</b>		<b>647</b>	<b>705</b>	<b>17</b>		<b>722</b>



## NOTE 35 - DETTES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSION EN RÉASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes nées des opérations en réassurance cédée								
Compte courants cessionnaires et rétrocessionnaires	293	32		326	272	32		304
Autres dettes sur opérations de réassurance	50	6		56	69	13		82
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>38</b>		<b>381</b>	<b>341</b>	<b>45</b>		<b>386</b>



## NOTE 36 - DETTES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPÔT

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	167	4		171	171	4		174
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>4</b>		<b>171</b>	<b>171</b>	<b>4</b>		<b>174</b>



## NOTE 37 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Instruments dérivés passifs	(1)		(1)	22		22
Total	(1)		(1)	22		22

**NOTE 38 - AUTRES DETTES**
**NOTE 38.1 – AUTRES DETTES - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Personnel créateur	198	7	205	170	12	182
Organismes sociaux	95	7	102	105	8	113
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	7 082		7 082	6 222		6 222
Créditeurs divers	692	9	701	712	10	722
Autres dettes	451	180	631	413	72	485
<b>Total</b>	<b>8 518</b>	<b>203</b>	<b>8 721</b>	<b>7 623</b>	<b>103</b>	<b>7 725</b>

L'évolution du poste « Autres emprunts et cautionnements reçus » est liée à la mise en pension de titres de placement pour un volume global de 6 534 millions d'euros à la clôture contre un montant de 5 752 millions d'euros au 31 décembre 2007. La principale entité contribuant à cette évolution est Groupama Vie qui présente une augmentation de 548 millions d'euros.

**NOTE 38.2 – AUTRES DETTES - PAR ÉCHÉANCE**

En millions d'euros	30.06.2008				31.12.2007			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Personnel créateur	195		9	205	172		10	182
Organismes sociaux	102			102	113			113
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6 943	62	77	7 082	6 100	60	62	6 222
Créditeurs divers	616	83	2	701	618	95	9	722
Autres dettes	631			631	486			486
<b>Total</b>	<b>8 487</b>	<b>146</b>	<b>88</b>	<b>8 721</b>	<b>7 489</b>	<b>155</b>	<b>82</b>	<b>7 726</b>

**NOTE 38.3 – AUTRES DETTES - PAR DEVISE ET PAR TAUX**

En millions d'euros	31.06.2008			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créateur	199	6	205	
Organismes sociaux	101	1	102	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	7 082		7 081	1
Créditeurs divers	552	149	675	26
Autres dettes	631		631	
<b>Total</b>	<b>8 565</b>	<b>156</b>	<b>8 694</b>	<b>27</b>



# NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

## NOTE 39 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	3	33	36	16	36	52
Assurance individuelle	1 054	39	1 093	936	18	954
Contrats collectifs	2	106	108	2	63	65
Contrats en unités de compte	480	47	527	469	11	480
Autres	16		16	14		14
<b>Total contrats à prime unique</b>	<b>1 554</b>	<b>225</b>	<b>1 779</b>	<b>1 437</b>	<b>128</b>	<b>1 565</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	15	21	37	20	21	41
Assurance individuelle	334	59	393	325	35	360
Contrats collectifs	262	45	307	267	26	293
Contrats en unités de compte	3	2	6	3	7	9
Autres	8	1	8	7		7
<b>Total contrats à primes périodiques</b>	<b>622</b>	<b>130</b>	<b>752</b>	<b>621</b>	<b>89</b>	<b>710</b>
Acceptations	50		50	38		38
<b>Total vie</b>	<b>2 227</b>	<b>354</b>	<b>2 581</b>	<b>2 096</b>	<b>217</b>	<b>2 313</b>
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	403	879	1 282	399	512	911
Dommmages corporels	411	99	510	393	45	438
Dommmages aux biens	518	317	834	511	260	771
Responsabilité civile générale	92	56	148	89	42	131
Marine, aviation, transports	166	27	192	169	21	190
Autres	212	175	387	214	175	389
Acceptations	1 594	2	1 596	1 562	3	1 565
<b>Total non-vie</b>	<b>3 396</b>	<b>1 554</b>	<b>4 950</b>	<b>3 337</b>	<b>1 058</b>	<b>4 395</b>
<b>Total Vie et Non-Vie</b>	<b>5 623</b>	<b>1 908</b>	<b>7 531</b>	<b>5 434</b>	<b>1 275</b>	<b>6 708</b>
<b>Activité bancaire</b>						
Banque	104		104	90		90
Gestion d'actifs	73		73	78		78
Autres	3		3	2		2
<b>Total Bancaire</b>	<b>180</b>		<b>180</b>	<b>170</b>		<b>170</b>
<b>Total</b>	<b>5 803</b>	<b>1 908</b>	<b>7 711</b>	<b>5 603</b>	<b>1 275</b>	<b>6 878</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes consolidés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

**NOTE 39.1 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ VIE / NON-VIE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008					30.06.2007				
	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %
France	2 227	3 395	180	5 803	75%	2 096	3 337	170	5 603	82%
UE (hors France)	256	1 406		1 662	22%	138	906		1 044	15%
Royaume Uni		290		290	4%		319		319	5%
Italie	127	542		669	8%	46	188		234	3%
Espagne	78	439		517	7%	58	388		446	6%
Portugal	32	12		44	1%	34	11		45	1%
Autres pays UE	19	123		142	2%	2	24		26	
Autres pays Hors UE	98	148		246	3%	77	129		205	3%
<b>Total</b>	<b>2 581</b>	<b>4 950</b>	<b>180</b>	<b>7 711</b>	<b>100%</b>	<b>2 313</b>	<b>4 395</b>	<b>170</b>	<b>6 878</b>	<b>100%</b>

Le chiffre d'affaire du groupe s'élève à 7 711 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 6 878 au 30 juin 2007 en progression de 12,1%.  
 Notons l'intégration des entités acquises postérieurement au 30 juin 2007, à savoir :

- Phoenix Metrolife : 73 millions d'euros
- Nuova Tirrena : 390 millions d'euros
- BT Asigurari : 44 millions d'euros

**NOTE 39.2 - ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE / DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ / BANQUE / HOLDING ET ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008					30.06.2007				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Respons.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Respons.	Activités financières	Total	Part %
France	3 118	2 505	180	5 803	75%	2 944	2 489	170	5 603	81%
UE (hors France)	431	1 231		1 662	22%	283	761		1 044	15%
Royaume Uni	69	221		290	4%	80	239		319	5%
Italie	184	485		669	9%	70	164		234	3%
Espagne	115	402		517	7%	91	355		446	6%
Portugal	41	3		44	1%	42	3		45	1%
Autres pays UE	22	120		142	1%	3	23		26	
Autres pays hors UE	117	129		246	3%	92	112		205	3%
<b>Total</b>	<b>3 666</b>	<b>3 865</b>	<b>180</b>	<b>7 711</b>	<b>100%</b>	<b>3 322</b>	<b>3 386</b>	<b>170</b>	<b>6 878</b>	<b>100%</b>

**NOTE 39.3 - ANALYSE DES ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUTANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Groupama banque	Autres sociétés	Total	Groupama banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	16	24	40	11	22	33
Commissions (produits)	12	89	101	10	95	105
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		38	38		29	29
Gains sur actifs financiers disponibles à la vente						
Produits des autres activités		1	1		3	3
<b>Éléments bancaires contribuant au chiffre d'affaires</b>	<b>28</b>	<b>152</b>	<b>180</b>	<b>21</b>	<b>149</b>	<b>170</b>

**NOTE 40 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION**
**NOTE 40.1 - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Revenus des placements</b>	1 479	209	1 688	1 436	152	1 588
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 073	203	1 276	1 095	137	1 232
Gains sur les opérations de change	81		81	38	12	50
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	118	2	120	104	1	105
Revenus des immeubles	207	3	210	199	2	201
Autres produits des placements						
<b>Charges des placements</b>	(393)	(22)	(415)	(242)	(29)	(271)
Intérêts reçus des réassureurs	(3)	(1)	(4)	(1)	(1)	(2)
Pertes sur les opérations de change	(38)	(1)	(39)	(14)	(3)	(17)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(27)	(8)	(34)	(35)	(6)	(41)
Amortissements et provisions sur immeubles	(41)	(1)	(42)	(40)	(1)	(41)
Charges de gestion	(285)	(12)	(297)	(152)	(18)	(170)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	395	5	400	565	28	593
Détenus à des fins de transactions	102	(1)	101	62	2	64
Disponibles à la vente	287	5	292	499	25	524
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	5	1	6	4	1	5
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	(369)	(3)	(372)	415	3	418
Détenus à des fins de transactions	(190)	(5)	(195)	29	(1)	28
Dérivés	14	20	34	202		202
Ajustements ACAV	(193)	(19)	(211)	184	4	188
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	7	(28)	(21)		(1)	(1)
Disponibles à la vente	(3)	(29)	(32)		(1)	(1)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	10		11			
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	1 119	160	1 279	2 174	153	2 327



## NOTE 40.2 - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
<b>Revenus des placements</b>	1 148	540	1 688	1 094	494	1 588
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	973	304	1 276	959	274	1 233
Gains sur les opérations de change	45	37	81	16	34	50
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	106	14	120	94	10	104
Revenus des immeubles	25	185	210	25	176	201
Autres produits des placements						
<b>Charges des placements</b>	(188)	(227)	(415)	(122)	(149)	(271)
Intérêts reçus des réassureurs	(1)	(3)	(4)	(1)	(1)	(2)
Pertes sur les opérations de change	(3)	(36)	(39)	(7)	(10)	(17)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(24)	(11)	(34)	(31)	(10)	(41)
Amortissements et provisions sur immeubles	(3)	(39)	(42)	(2)	(39)	(41)
Charges de gestion	(158)	(139)	(297)	(81)	(89)	(170)
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	352	48	400	304	288	592
Détenus à des fins de transactions	71	31	101	27	36	63
Disponibles à la vente	278	14	292	274	251	525
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	3	4	6	3	1	4
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	(381)	9	(372)	444	(26)	418
Détenus à des fins de transactions	(183)	(11)	(195)	26	1	27
Dérivés	14	20	34	230	(27)	203
Ajustements ACAV	(211)		(211)	188		188
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	(16)	(5)	(21)	(1)		(1)
Disponibles à la vente	(16)	(16)	(32)	(1)		(1)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts		10	11			
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	915	364	1 279	1 719	607	2 326

**NOTE 40.3 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)**

En millions d'euros	30.06.2008					30.06.2007				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	210	6			216	201	4			205
Actions	200	196			396	247	464			711
Obligations	1 070	(29)	(50)		991	988	(27)	(35)		926
OPCVM actions	34	145	(96)		83	27	138	75		240
OPCVM obligations	2	19	(51)		(30)	11	13	(8)		16
Intérêts sur dépôts espèces	12				12	7				7
Autres produits de placements	159	63	37	(21)	238	107		198	(1)	304
<b>Produits des placements</b>	<b>1 687</b>	<b>400</b>	<b>(160)</b>	<b>(21)</b>	<b>1 906</b>	<b>1 588</b>	<b>592</b>	<b>230</b>	<b>(1)</b>	<b>2 409</b>
Frais internes et externes de gestion	(285)				(285)	(172)				(172)
Autres charges des placements	(130)				(130)	(99)				(99)
<b>Charges des placements</b>	<b>(415)</b>				<b>(415)</b>	<b>(271)</b>				<b>(271)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 272</b>	<b>400</b>	<b>(160)</b>	<b>(21)</b>	<b>1 491</b>	<b>1 317</b>	<b>592</b>	<b>230</b>	<b>(1)</b>	<b>2 138</b>
Plus values sur valeur rep. Contrats UC			68		68			223		223
Moins values sur valeur rep. Contrats UC			(280)		(280)			(35)		(35)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 272</b>	<b>400</b>	<b>(372)</b>	<b>(21)</b>	<b>1 279</b>	<b>1 317</b>	<b>592</b>	<b>418</b>	<b>(1)</b>	<b>2 326</b>

Au 30 juin 2007, les produits de cession sur actions intégraient le résultat non récurrent des opérations de cession des titres SCOR.

La dégradation des produits des placements nets de charges de gestion provient des variations négatives de juste valeur. Ces pertes latentes concernent principalement les OPCVM actions, les autres placements et les valeurs en représentation de contrats en UC. Elles sont liées à l'évolution des marchés financiers.

La rubrique des frais internes et externes de gestion intègre des charges de placements relatives aux titres mis en pension pour un montant de 125 millions d'euros contre 37 millions d'euros au 30 juin 2007. Ce montant trouve sa contrepartie dans les produits de placement dans la rubrique des autres produits de placement.



## NOTE 40.4 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – NON VIE

En millions d'euros	30.06.2008					30.06.2007				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	186	3			189	176	1			177
Actions	43	13			56	44	213			257
Obligations	229	(3)	(5)		221	204	(3)	(3)		198
OPCVM actions	14	29	(2)		41	12	62	8		82
OPCVM obligations	2	2	(7)		(3)	4	12			16
Intérêts sur dépôts espèces	11				11	9				9
Autres produits de placements	54	4	23	(5)	76	45	3	(31)		17
<b>Produits des placements</b>	<b>539</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>(5)</b>	<b>591</b>	<b>494</b>	<b>288</b>	<b>(26)</b>	<b>0</b>	<b>756</b>
Frais internes et externes de gestion	(116)				(116)	(76)				(76)
Autres charges des placements	(111)				(111)	(73)				(73)
<b>Charges des placements</b>	<b>(227)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(227)</b>	<b>(149)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(149)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>312</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>(5)</b>	<b>364</b>	<b>345</b>	<b>288</b>	<b>(26)</b>	<b>0</b>	<b>607</b>
Plus values sur valeur rep. Contrats UC										
Moins values sur valeur rep. Contrats UC										
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>312</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>(5)</b>	<b>364</b>	<b>345</b>	<b>288</b>	<b>(26)</b>	<b>0</b>	<b>607</b>

Au 30 juin 2007, les produits de cession sur actions intégraient le résultat non récurrent des opérations de cession des titres SCOR (plus-value nette de 142 millions d'euros).

**NOTE 40.5 - PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) - VIE**

En millions d'euros	30.06.2008					30.06.2007				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	25	3			28	24	3			27
Actions	156	184			340	202	251			453
Obligations	841	(26)	(45)		770	785	(24)	(32)		729
OPCVM actions	19	116	(94)		41	15	75	66		156
OPCVM obligations		17	(44)		(27)	8	2	(8)		2
Intérêts sur dépôts espèces	2				2	(2)				(2)
Autres produits de placements	105	58	14	(16)	161	62	(3)	230	(1)	288
<b>Produits des placements</b>	<b>1 148</b>	<b>352</b>	<b>(169)</b>	<b>(16)</b>	<b>1 315</b>	<b>1 094</b>	<b>304</b>	<b>256</b>	<b>(1)</b>	<b>1 653</b>
Frais internes et externes de gestion	(169)				(169)	(96)				(96)
Autres charges des placements	(19)				(19)	(26)				(26)
<b>Charges des placements</b>	<b>(188)</b>				<b>(188)</b>	<b>(122)</b>				<b>(122)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>960</b>	<b>352</b>	<b>(169)</b>	<b>(16)</b>	<b>1 127</b>	<b>972</b>	<b>304</b>	<b>256</b>	<b>(1)</b>	<b>1 531</b>
Plus values sur valeur rep. Contrats UC			68		68			223		223
Moins values sur valeur rep. Contrats UC			(280)		(280)			(35)		(35)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>960</b>	<b>352</b>	<b>(381)</b>	<b>(16)</b>	<b>915</b>	<b>972</b>	<b>304</b>	<b>444</b>	<b>(1)</b>	<b>1 719</b>

La dégradation des produits des placements nets de charges de gestion provient des variations négatives de juste valeur. Ces pertes latentes concernent principalement les OPCVM actions, les autres placements et les valeurs en représentation de contrats en UC. Elles sont liées à l'évolution des marchés financiers.

**NOTE 41 - CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS**
**NOTE 41.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(3 628)	(1 411)	(5 039)	(3 165)	(894)	(4 059)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	141	66	207	(64)	41	(22)
Provisions mathématiques	(385)	121	(264)	(429)	71	(358)
Provisions en UC	360	(12)	349	(251)	(2)	(254)
Participation aux bénéfices	(844)	(57)	(901)	(1 107)	(39)	(1 146)
Autres provisions techniques	(84)	(23)	(107)	(85)	(19)	(104)
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(4 440)</b>	<b>(1 316)</b>	<b>(5 755)</b>	<b>(5 101)</b>	<b>(843)</b>	<b>(5 943)</b>

Les charges de prestations des contrats d'assurance s'élèvent à 5 755 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 5 943 millions d'euros au 30 juin 2007 soit une diminution de 188 millions d'euros.

Cette variation est principalement liée :

- aux acquisitions du second semestre 2007 qui contribuent à l'international à une augmentation des charges de prestations de 364 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008 (dont Nuova Tirrena pour 292 millions d'euros),
- à l'évolution des valorisations en juste valeur des contrats en UC par résultat.

**NOTE 41.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(2 232)	(2 807)	(5 039)	(1 886)	(2 173)	(4 059)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	92	115	207	117	(140)	(22)
Provisions mathématiques	(264)		(264)	(358)		(358)
Provisions en UC	349		349	(254)		(254)
Participation aux bénéfices	(887)	(14)	(901)	(1 139)	(7)	(1 146)
Autres provisions techniques	(22)	(85)	(107)	(17)	(87)	(104)
<b>Total charges de prestations des contrats d'assurance</b>	<b>(2 965)</b>	<b>(2 791)</b>	<b>(5 755)</b>	<b>(3 536)</b>	<b>(2 408)</b>	<b>(5 944)</b>

**NOTE 42 - CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE**
**NOTE 42.1 - CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Frais d'acquisition et d'administration	17	16	34	15	23	38
Charges des sinistres	61	25	87	94	18	112
Variation des provisions techniques	7	(1)	6	9	(3)	6
Participation aux résultats	1		1	1		1
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>87</b>	<b>41</b>	<b>128</b>	<b>118</b>	<b>38</b>	<b>156</b>
Primes cédées	(295)	(80)	(375)	(297)	(76)	(373)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(295)</b>	<b>(80)</b>	<b>(375)</b>	<b>(297)</b>	<b>(76)</b>	<b>(373)</b>
<b>Produits et charges des cessions en réassurance</b>	<b>(208)</b>	<b>(39)</b>	<b>(247)</b>	<b>(179)</b>	<b>(38)</b>	<b>(217)</b>

**NOTE 42.2 - CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Frais d'acquisition et d'administration	2	31	34	3	34	38
Charges des sinistres	8	78	87	8	104	112
Variation des provisions techniques		7	6	(2)	8	6
Participation aux résultats	1		1	2	(1)	1
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>11</b>	<b>116</b>	<b>128</b>	<b>11</b>	<b>145</b>	<b>156</b>
Primes cédées	(16)	(359)	(375)	(17)	(356)	(373)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(16)</b>	<b>(359)</b>	<b>(375)</b>	<b>(17)</b>	<b>(356)</b>	<b>(373)</b>
<b>Produits et charges des cessions en réassurance</b>	<b>(4)</b>	<b>(243)</b>	<b>(247)</b>	<b>(6)</b>	<b>(211)</b>	<b>(217)</b>

**NOTE 43 – CHARGES D'EXPLOITATION**
**NOTE 43.1 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Charges externes	(360)	(94)	(454)	(329)	(98)	(427)
Impôts et taxes	(75)	(2)	(77)	(78)	(2)	(80)
Charges de personnel	(398)	(127)	(525)	(374)	(83)	(457)
Commissions	(544)	(260)	(804)	(543)	(177)	(720)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(50)	(18)	(68)	(42)	(12)	(54)
Autres charges	5	(42)	(37)	2	(11)	(9)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(1 422)</b>	<b>(543)</b>	<b>(1 965)</b>	<b>1 364</b>	<b>(383)</b>	<b>(1 747)</b>
Frais de gestion des sinistres	(136)	(57)	(193)	(134)	(38)	(172)
Frais d'acquisition	(549)	(305)	(854)	(563)	(229)	(792)
Frais d'administration	(332)	(115)	(447)	(276)	(80)	(356)
Autres charges techniques	(188)	(49)	(237)	(178)	(27)	(205)
Frais de gestion des placements	(64)	(4)	(68)	(74)	(2)	(76)
Autres charges non techniques	(66)	(13)	(79)	(59)	(7)	(66)
Charges d'exploitation bancaire	(87)		(87)	(80)		(80)
<b>Total charges d'exploitation par destination</b>	<b>(1 422)</b>	<b>(543)</b>	<b>(1 965)</b>	<b>(1 364)</b>	<b>(383)</b>	<b>(1 747)</b>

**NOTE 43.2 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(416)	(38)	(454)	(391)	(36)	(427)
Impôts et taxes	(74)	(3)	(77)	(77)	(4)	(81)
Charges de personnel	(472)	(53)	(525)	(408)	(49)	(457)
Commissions	(804)		(804)	(719)		(719)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(66)	(2)	(68)	(54)	(1)	(55)
Autres charges	(37)		(37)	(8)		(8)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(1 869)</b>	<b>(96)</b>	<b>(1 965)</b>	<b>(1 657)</b>	<b>(90)</b>	<b>(1 747)</b>
Frais de gestion des sinistres	(193)		(193)	(172)		(172)
Frais d'acquisition	(854)		(854)	(791)		(791)
Frais d'administration	(447)		(447)	(357)		(357)
Autres charges techniques	(237)		(237)	(205)		(205)
Frais de gestion des placements	(68)		(68)	(76)		(76)
Autres charges non techniques	(70)	(9)	(79)	(56)	(10)	(66)
Charges d'exploitation bancaire		(87)	(87)		(80)	(80)
<b>Total charges d'exploitation par destination</b>	<b>(1 869)</b>	<b>(96)</b>	<b>(1 965)</b>	<b>(1 657)</b>	<b>(90)</b>	<b>(1 747)</b>

**NOTE 44 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS**
**NOTE 44.1 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(371)	(238)	(609)	(364)	(188)	(552)
Variation des frais d'acquisition reportés	18	(15)	3	29	2	31
Autres charges	(178)	(66)	(244)	(198)	(41)	(239)
<b>Total Frais d'acquisition</b>	<b>(531)</b>	<b>(319)</b>	<b>(850)</b>	<b>(533)</b>	<b>(227)</b>	<b>(760)</b>

**NOTE 44.2 - FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Commissions	(110)	(499)	(609)	(100)	(452)	(552)
Variation des frais d'acquisition reportés	(5)	9	3	1	30	31
Autres charges	(67)	(176)	(244)	(81)	(158)	(239)
<b>Total Frais d'acquisition</b>	<b>(183)</b>	<b>(667)</b>	<b>(850)</b>	<b>(179)</b>	<b>(581)</b>	<b>(760)</b>

**NOTE 45 - FRAIS D'ADMINISTRATION**
**NOTE 45.1 - FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(143)	(28)	(171)	(147)	(19)	(166)
Autres charges	(189)	(88)	(277)	(130)	(61)	(191)
<b>Total Frais d'administration</b>	<b>(332)</b>	<b>(116)</b>	<b>(448)</b>	<b>(277)</b>	<b>(80)</b>	<b>(357)</b>

**NOTE 45.2 - FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Commissions	(22)	(149)	(171)	(21)	(145)	(166)
Autres charges	(82)	(195)	(277)	(65)	(126)	(191)
<b>Total Frais d'administration</b>	<b>(104)</b>	<b>(344)</b>	<b>(448)</b>	<b>(86)</b>	<b>(271)</b>	<b>(357)</b>



## NOTE 46 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

En millions d'euros	30.06.2008	30.06.2007
Commissions et autres charges techniques vie	(61)	(60)
Autres produits techniques vie	11	12
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	26	26
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(24)</b>	<b>(22)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(142)	(130)
Autres produits techniques non vie	101	78
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	1	(10)
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(40)</b>	<b>(62)</b>
Autres charges non techniques	(99)	(80)
Autres produits non techniques	25	20
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(74)</b>	<b>(60)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>(138)</b>	<b>(144)</b>



## NOTE 47 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON-COURANTS

En millions d'euros	30.06.2008	30.06.2007
Produits opérationnels non courants	34	31
Charges exceptionnelles non courantes	(68)	(61)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(1)	(3)
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>(35)</b>	<b>(33)</b>

Le solde des autres produits et charges opérationnels s'établit à -35 millions d'euros au 30 juin 2008 alors qu'il représentait une charge de -33 millions d'euros au 30 juin 2007.

Les principaux éléments constituant ce solde sont les amortissements des valeurs de portefeuille concernant les entités suivantes pour un montant global de 24 millions d'euros :

- Nuova Tirrena : 11 millions d'euros
- Basak Emeklilik : 6 millions d'euros
- Courtiers au Royaume-Uni : 6 millions d'euros
- Phoenix : 1 millions d'euros



## NOTE 48 - CHARGES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	30.06.2008	30.06.2007
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(57)	(49)
Produits et charges d'intérêts - Autres		
<b>Total charges de financement</b>	<b>(57)</b>	<b>(49)</b>

**NOTE 49 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT**
**NOTE 49.1 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En millions d'euros	30.06.2008			30.06.2007
	France	International	Total	Total
Impôt courant	(19)	(17)	(36)	(89)
Impôt différé	(57)	9	(48)	(75)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(76)</b>	<b>(8)</b>	<b>(84)</b>	<b>(164)</b>

**NOTE 49.2 - VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En millions d'euros	30.06.2008				30.06.2007
	Vie	Non vie	Banque	Total	Total
Impôt courant	(49)	20	(7)	(36)	(89)
Impôt différé	(2)	(46)		(48)	(75)
<b>Total charge d'impôt</b>	<b>(51)</b>	<b>(26)</b>	<b>(7)</b>	<b>(84)</b>	<b>(164)</b>

**NOTE 49.3 - RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE**

En millions d'euros	30.06.2008	30.06.2007
Charge d'impôt théorique	(132)	(238)
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	31	64
Impact des différences de taux d'imposition	57	6
Crédit d'impôts et diverses imputations		
Imputations des déficits antérieurs		
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		
Autres différences	(40)	4
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(84)</b>	<b>(164)</b>

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de 84 millions d'euros au 30 juin 2008 contre une charge de 164 millions d'euros au 30 juin 2007. Le taux effectif d'impôt s'établit à 24% au 30 juin 2008 contre 24% au 30 juin 2007.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	30.06.2008		30.06.2007	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	278	34,43%	564	34,43%
Espagne	53	30,00%	74	32,50%
Grèce	1	25,00%		
Italie	21	32,31%	15	38,25%
Portugal	(1)	26,50%	2	26,50%
Royaume-Uni	21	28,00%	24	28,00%
Roumanie	(6)	16,00%		
Turquie	15	20,00%	9	20,00%
<b>Total</b>	<b>382</b>		<b>689</b>	

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 50 – PARTIES LIÉES

Selon la norme IAS 24, des parties sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décisions financières ou opérationnelles.

L'application des critères de cette définition au groupe Groupama vise principalement les caisses régionales. Celles-ci détiennent indirectement le capital de Groupama SA.

En 2008, Groupama SA a réalisé principalement les opérations suivantes avec le réseau des caisses régionales.

#### Réassurance interne

La réassurance des caisses régionales auprès de Groupama S.A. a pour finalité, par la mutualisation interne des risques, de donner à chacune d'elles, sur sa circonscription, des capacités de souscription équivalentes à celles dont disposerait une entreprise unique couvrant l'ensemble du territoire. Elle permet, de même, de limiter le recours à la réassurance externe aux besoins qui seraient ceux d'une telle entreprise.

##### ➤ Modalités de la réassurance interne

Pour réaliser cet objectif, la réassurance des caisses régionales s'effectue dans un cadre commun fixé par un règlement général et non par des traités de réassurance individuels. Ce règlement général de réassurance repose sur un certain nombre de principes fondamentaux :

- obligation de réassurance exclusive auprès de Groupama S.A.,
- les modalités de réassurance définies par le règlement général sont élaborées dans le cadre d'instances de concertation réunissant Groupama S.A. et l'ensemble des caisses, elles sont valables pour l'ensemble des caisses régionales,
- partage de sort global entre les caisses et leur réassureur interne : tous les risques sans exception font l'objet d'une cession, et notamment d'une cession en quote-part,
- rétrocession par Groupama S.A. aux caisses régionales d'une partie du résultat global de ses acceptations, permettant de réduire les besoins de réassurance externe du groupe et d'intéresser la communauté des caisses à l'équilibre des cessions qu'elles effectuent auprès de Groupama S.A.

##### ➤ Classification des risques

L'essentiel des risques ainsi assurés est classé en trois familles principales, selon la nature de leur besoin de protection, qui est fonction de leur degré de volatilité :

- les risques de base : ils regroupent les risques des particuliers et professionnels comme l'automobile, la responsabilité civile générale, l'assurance de personnes, et l'incendie, à l'exclusion des risques naturels, ou de risques très spécifiques comme la construction, la dépendance. ; ces risques représentent plus de 83% du chiffre d'affaires des caisses régionales.
- les risques atmosphériques : il s'agit des risques tempête, grêle et neige sur bâtiments d'une part, et des risques traditionnels d'assurance récoltes d'autre part (grêle, tempête, gel) ; ils constituent seulement 6% du chiffre d'affaires.
- les risques lourds : ils regroupent les risques responsabilité civile, incendie, bris de machines et pertes d'exploitation des entreprises ; ils représentent 3% du chiffre d'affaires.

L'ensemble des risques classés dans une même famille fait l'objet de cessions de même niveau, adaptées à leurs caractéristiques techniques communes.

Les risques qui ne peuvent relever de ces trois groupes (environ 8% du chiffre d'affaires des caisses régionales) en raison de leur nouveauté ou de leurs spécificités font l'objet de modalités adaptées, mais s'inspirant lorsque cela s'y prête des principes applicables à la famille de risques à laquelle ils s'apparentent le plus.

➤ **La rétrocession**

Les cessions des caisses à un réassureur central n'épuisent pas les capacités de mutualisation et de rétention au sein du groupe. Les caisses, compte tenu de leur niveau de fonds propres ont en effet la capacité de supporter une partie du risque compensé nationalement, et protégé par la réassurance externe. Elles deviennent à leur tour réassureur de Groupama S.A.

Ceci permet de répartir le résultat global des risques acceptés les plus volatils entre Groupama S.A. et les caisses, et de reculer les seuils d'intervention de la réassurance externe.

Les acceptations en quote-part de Groupama S.A. en risques de base ne sont ainsi pas concernées par la rétrocession.

Toutefois, un pourcentage significatif (15 à 40% selon les risques), des principales autres acceptations est rétrocédé, en particulier :

- excédent de sinistre risques de base
- quote-part et excédent de perte annuelle risques atmosphériques, et catastrophes naturelles
- quote-part et excédent de sinistre risques lourds

➤ **Montants concernés au titre de l'exercice 2008**

Il est à noter que les postes primes acquises non-vie, charges des prestations des contrats, frais d'acquisition et frais d'administration intègrent des flux d'acceptation au niveau de l'entité Groupama SA en provenance des caisses régionales au titre du traité de réassurance interne.

Les montants acceptés de ces différents flux se décomposent comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007
- primes acquises non-vie	902 millions d'euros	872 millions d'euros
- charges des prestations des contrats	(506) millions d'euros	(459) millions d'euros
- frais d'acquisition	(78) millions d'euros	(77) millions d'euros
- frais d'administration	(78) millions d'euros	(77) millions d'euros

Au 30 juin 2008, le résultat global de la rétrocession est de 26 millions d'euros.

	30/06/2008	30/06/2007
- Charges sur cessions en réassurance	(38) millions d'euros	(34) millions d'euros
- Produits sur cessions en réassurance	12 millions d'euros	15 millions d'euros

➤ **Financement des grands programmes**

Groupama SA participe au financement des « grands programmes » nationaux Groupama (la convergence informatique, le déploiement de l'activité de banque des particuliers) en versant des subventions aux caisses régionales qui constituent traditionnellement un instrument à la disposition de l'organisme central de réassurance pour inciter les caisses régionales à mettre en œuvre une politique d'ensemble dans l'intérêt collectif.

Ce dispositif est typique des organisations dites décentralisées. Dans ces organisations, le rôle de l'organe central (échelon régional) est d'incarner la volonté collective et de piloter les politiques qui en découlent, mais il n'a pas juridiquement le pouvoir d'imposer ces politiques aux caisses régionales.

En outre, ces politiques impliquent généralement des charges ou des contraintes sans contrepartie immédiate pour les caisses régionales, et celles-ci n'ont pas de motif évident de les mettre en œuvre sinon par souci de leur intérêt collectif à long terme.

L'échelon central est donc amené à leur verser des compensations financières afin de les inciter à mettre en œuvre les politiques de groupe.

C'est ainsi que lorsque la fonction de pilotage du groupe est passée début 2004 de la CCAMA à Groupama SA, cette dernière a poursuivi le financement par accompagnement de trois projets nationaux :

- le système informatique communautaire ;
- le déploiement de l'activité bancaire ;
- le développement de l'offre d'assurance santé dite « Santé active ».



Des accompagnements financiers ponctuels ont aussi été versés pour favoriser le regroupement des caisses régionales.

Dans le cadre du déploiement de l'activité bancaire de Groupama dont le démarrage a été initié en 2003, Groupama SA a proposé d'accompagner financièrement les caisses régionales par un soutien à la poursuite de l'effort de développement commercial engagé. En 2006, cet accompagnement financier était calculé en fonction d'une enveloppe déterminée à partir des objectifs de développement, fixés en début d'exercice, répartie en trois parties, deux sur les critères de production et une sur l'atteinte d'objectifs. Au titre de l'exercice 2007, le montant de l'accompagnement financier au titre du déploiement de l'activité bancaire s'est élevé à 2,3 millions d'euros, nets d'impôt sur les sociétés.

S'agissant du financement des dépenses informatiques communautaires comprenant la prise en charge à 100% des projets exceptionnels, des processus d'arrêté des comptes et de la convergence santé, et la prise en charge à 50% des coûts de fusion des caisses régionales et des dépenses de rationalisation et de développement d'outils de gestion communautaires, Groupama SA a participé en 2008 à hauteur de 3,5 millions d'euros.

Groupama SA participe enfin, à compter de l'exercice 2007, à l'effort financier de soutien et de rayonnement de la marque Groupama opéré par les caisses régionales dans le cadre de sponsoring sportif d'équipes de haut niveau, que ce soit dans le domaine du football, du rugby ou du basket-ball.

Le financement des grands programmes nationaux fait l'objet d'un examen en Comité des conventions préalablement à son autorisation par le conseil d'administration de Groupama SA.

## Groupama Vie

Les relations entre Groupama Vie et les Caisses Régionales sont régies par des conventions bilatérales identiques. Une convention a pour objet la vie individuelle, une autre les assurances collectives.

### ➤ Convention vie individuelle

Cette convention a pour objet la distribution et la gestion par les Caisses Régionales des produits d'assurance vie individuelle (auxquels sont assimilés les produits souscrits par adhésion à un contrat collectif facultatif) de Groupama Vie.

Au plan de la distribution, Groupama Vie fixe les règles de commercialisation, de souscription et de tarification des produits ainsi que les documents contractuels et les supports de communication. Les Caisses Régionales sont en charge de la relation commerciale avec le client.

Au plan de la gestion, les Caisses Régionales reçoivent une délégation couvrant l'ensemble des actes de gestion, dont la gestion médicale, ceci dans certaines limites, notamment de montant, et suivant des modalités définies par Groupama Vie.

Les Caisses Régionales sont tenues de respecter un certain nombre de règles déontologiques, notamment en matière de traitement des dossiers de santé et de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Groupama Vie est habilitée à effectuer des contrôles sur place et sur pièces sur les conditions dans lesquelles la délégation de commercialisation et de gestion est exercée.

La distribution et la gestion des Caisses Régionales sont rémunérées selon trois éléments : pour l'ensemble des produits, un chargement sur primes et pour certains d'entre eux une rémunération sur encours (produits d'épargne et retraite) et une rémunération fonction du résultat technique régional (produits de prévoyance) visant à intéresser la Caisse Régionale à la qualité de sa gestion.

Le chiffre d'affaires réalisé par Groupama Vie dans le cadre de cette convention s'est élevé en 2008 à 1 062,6 millions d'euros. La rémunération des Caisses Régionales s'est établie à 54,4 millions d'euros.

### ➤ Convention assurances collectives

Cette convention a pour objet la distribution et la gestion par les Caisses Régionales des contrats d'assurance collective de Groupama Vie.

Groupama SA, qui fournit un appui technique à Groupama Vie, est également partie à cette convention.

Au plan de la distribution, Groupama SA, par délégation de Groupama Vie, fixe les règles de commercialisation, de souscription et de tarification des produits ainsi que les documents contractuels et les supports de communication. Les Caisses Régionales sont en charge de la relation commerciale avec les clients.

Au plan de la gestion, les Caisses Régionales reçoivent une délégation couvrant l'ensemble des actes de gestion des contrats décès, dont la gestion médicale, à l'exception de certains actes qui, en raison de leur nature ou de leur montant, sont gérés directement par Groupama SA.

Les actes de gestion des contrats retraite et des garanties décès de ces contrats sont délégués à Groupama SA.

Groupama SA, par délégation de Groupama Vie, est habilitée à effectuer des contrôles sur place et sur pièces sur les conditions dans lesquelles la délégation de commercialisation et de gestion est exercée par les Caisses Régionales.

La distribution et la gestion des Caisses Régionales sont rémunérées selon plusieurs éléments : chargement sur primes, chargement sur encours pour certains produits, rémunération sur résultat net régional sur l'ensemble du risque décès visant à intéresser la Caisse Régionale à la qualité de sa gestion. Les Caisses Régionales bénéficient, à titre d'incitation au développement de l'assurance collective, d'une quote-part du résultat positif des contrats gérés au plan national en raison de leur nature.

Le chiffre d'affaires réalisé par Groupama Vie dans le cadre de cette convention s'est élevé en 2008 à 24,1 millions d'euros. La rémunération des Caisses Régionales s'est établie à 3,6 millions d'euros.

## Groupama Banque

Les relations entre Groupama Banque et les caisses régionales sont régies depuis le lancement de la banque fin 2002/début 2003 par des conventions bilatérales identiques qui se décomposent en deux éléments :

### ➤ Convention générale de commercialisation et de gestion

La convention générale définit les rôles respectifs de la banque et de la caisse régionale. Celle-ci reçoit mandat de Groupama Banque de diffuser son offre dans le cadre d'un mandat d'intermédiaire en opérations de banque définissant limitativement les opérations déléguées que la caisse est habilitée à accomplir. Les opérations déléguées sont des opérations de préparation ou d'accompagnement des opérations de banque, Groupama Banque ayant seule qualité pour effectuer les opérations de banque proprement dites.

Les caisses régionales souscrivent un certain nombre d'engagements visant à réaliser le plan de développement des activités bancaires de façon maîtrisée : mobiliser les effectifs nécessaires et assurer leur formation, appliquer la charte qualité, déployer un dispositif de contrôle interne ainsi qu'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, etc.

Cette convention d'une durée initiale de 5 ans est reconductible par périodes annuelles.

### ➤ Convention annuelle de commercialisation et de gestion

Cette convention vient compléter la convention générale sur les points nécessitant une actualisation périodique : objectifs annuels de production de la caisse régionale, rémunération, objectifs de qualité, etc. ...

Les caisses régionales sont rémunérées sur le produit net bancaire généré par les produits détenus par les clients diminué des coûts de traitement des moyens de paiement et d'une quote-part des coûts de distribution liés à la plate forme de vente à distance de la banque.

Le produit net bancaire réalisé par Groupama Banque dans le cadre de ces conventions s'est élevé au 1<sup>er</sup> semestre 2008 à 16,8 millions d'euros. La rémunération des caisses régionales s'est établie à 2,4 millions d'euros.

## Autres conventions

Les autres conventions conclues entre les filiales de Groupama SA et les caisses régionales dans les domaines de l'assistance, de la protection juridique, de l'épargne salariale et de la gestion d'actifs génèrent un chiffre d'affaires non significatif pour Groupama SA.



## NOTE 51 - EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

En millions d'euros	30.06.2008			31.12.2007
	Assurance	Banque	Total	Total
France	9 700	1 006	10 706	10 661
Grande Bretagne	1 561		1 561	1 535
Espagne	935		935	916
Italie	988		988	940
Hongrie	224		224	270
Grèce	399		399	390
Roumanie	1 436		1 436	1 591
Autres UE	57		57	105
Hors UE	525		525	513
<b>Total effectif moyen des sociétés intégrées</b>	<b>15 825</b>	<b>1 006</b>	<b>16 831</b>	<b>16 921</b>

**NOTE 52 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS**
**NOTE 52.1 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS – ACTIVITÉ BANCAIRE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	97	87
Engagements sur titres à recevoir	35	
<b>Total engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>132</b>	<b>87</b>
Engagements reçus opérations en devise	39	42
Autres engagements reçus	24	25
<b>Total des autres engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>63</b>	<b>66</b>
Engagements de financement donnés	163	111
Engagements de garantie donnés	109	77
Engagements sur titres à livrer	26	
<b>Total engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>297</b>	<b>188</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	125	83
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		1
<b>Total des autres engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>125</b>	<b>83</b>

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire sont principalement constitués d'engagements sur les garanties de crédit logement sur prêts immobiliers. La position au 30 juin 2008 s'élève à 88 millions d'euros.

Les opérations de pensions livrées s'élèvent à 35 millions d'euros sur le premier semestre 2008.

Les engagements donnés sont marqués par une accentuation des crédits accordés aux particuliers qui enregistrent une hausse de 67 millions d'euros à 137 millions d'euros fin juin 2008.

Diverses cautions et garanties d'ordre à la clientèle s'élèvent à 109 millions d'euros.

Les opérations de change au comptant s'élèvent à 125 millions d'euros : des engagements réciproques sont constatés comptablement dans le délai d'usance représentatif

- De devises achetées contre euros non encore reçues : 18 millions d'euros
- De devises vendues contre euros non encore livrés : 21 millions d'euros
- De devises prêtées non livrées : 86 millions d'euros
- Soit un total de 125 millions d'euros

**NOTE 52.2 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS ACTIVITES ASSURANCE ET REASSURANCE**

En millions d'euros	30.06.2008	31.12.2007
Avals, cautions et garanties reçus	163	172
Autres engagements reçus	1 626	1 683
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>1 790</b>	<b>1 855</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>575</b>	<b>575</b>
Avals, cautions et garanties donnés	487	545
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	534	592
Autres engagements donnés	222	224
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>1 243</b>	<b>1 361</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>2 641</b>	<b>2 641</b>
Valeur appartenant à des institutions de prévoyance	3	3
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Les autres engagements reçus hors réassurance sont principalement constitués des éléments suivants :

Une ouverture de ligne de crédit revolving à hauteur maximale de 1 000 millions d'euros est revenu à sa valeur maximale suite au remboursement effectué par Groupama SA au cours du premier semestre 2007. Depuis cette date, elle n'a pas varié.

Des engagements dans le cadre de travaux de constructions menés par la société SILIC à hauteur de 405 millions d'euros qui se décomposent en crédits confirmés non utilisés (270 millions d'euros) et en engagements résiduels sur des travaux en cours (135 millions d'euros).

Des engagements dans le cadre d'opérations d'acquisition, cessions de sociétés à hauteur de 200 millions d'euros :

- Garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros).
- Garanties de passif reçues pour un montant global de 50 millions d'euros lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena.

Les avals, cautions et garanties donnés s'élèvent à 487 millions d'euros et se composent principalement des opérations suivantes :

- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICL) par Gan UK évaluée à 60 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006,
- Dettes garanties par des suretés réelles dans le cadre d'investissements immobiliers réalisés par la société SILIC pour un montant de 349 millions d'euros

**Les Autres engagements sur titres, actifs ou revenus**

Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 534 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

**Les Autres engagements donnés**

Les autres engagements donnés sont composés principalement par les engagements résiduels sur travaux en cours menés par la société SILIC pour 145 millions d'euros sur des immeubles locatifs et un parc tertiaire.

## Les Engagements non valorisés

Les titres CEGID acquis le 19 décembre 2007 sont assortis d'un mécanisme d'ajustement par l'attribution d'actions gratuites qui sera fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action CEGID au 2ème trimestre 2009, et qui permettrait le cas échéant d'abaisser le prix moyen d'acquisition

### Clauses de « covenants » :

#### SILIC :

SILIC s'est engagée contractuellement à respecter plusieurs ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers.

Les ratios applicables à plus de 10% de l'endettement bancaire autorisé, tous concours confondus et en cumul, sont les suivants :

Ratios financiers	% Endettement concerné (1)	Covenants	30/06/2008	2007	30/06/2007
. Endettement bancaire net Actif immobilier réévalué	99%	Ratio < 0,40 pour 23 % Ratio < 0,45 pour 20 % Ratio < 0,50 pour 56 %	29,8%	26,9%	26,5%
. EBE (Ebitda) Frais financiers nets	80%	Ratio > 3 pour 33% Ratio > 2,5 pour 29% Ratio > 2 pour 18%	3,40	3,53	3,7
. Actif immobilier Réévalué Actif immobilier gagé	20%	Ratio > 2 pour 20%	3,98	3,75	3,39
. Dette gagée Actif immobilier réévalué	29%	Ratio < 0,20 pour 9 % Ratio < 0,25 pour 20 %	10,9%	11,4%	12,0%
. Actif immobilier Réévalué	34%	Montant > 1 000 M€ pour 14% Montant > 1 500 M€ pour 20%	3 223	3 178	3 089
. Actif Net Réévalué	22%	Montant > 800 M€	2 195	2 250	2 198

(1) : Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.

Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.

Au 30 juin 2008, comme les exercices précédents, SILIC respectait l'ensemble de ces « covenants ».

### Clauses « Trigger » :

#### Groupama SA :

Groupama SA est engagé, suite au rachat du Gan en 1998, dans une opération de titrisation des primes acquises non émises en assurances collectives, d'un montant de l'ordre de 150 millions d'euros.

Les clauses pouvant entraîner l'arrêt de ces opérations sont les suivantes :

- Perte de la majorité du capital et des droits de vote des compagnies cédantes Gan Assurance Vie, Gan Eurocourtage Vie et Gan Eurocourtage par Groupama SA,
- Insuffisance de la marge de solvabilité d'une compagnie cédante conformément aux exigences du Code des assurances,
- Notation de Groupama SA inférieure à A-.

Au 30 juin 2008, comme les exercices précédents, Groupama SA respectait l'ensemble de ces clauses.

Par ailleurs, dans le cadre des émissions de Titres Subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie d'une clause dite « trigger » : Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR de juillet 1999 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%.

De même, Groupama SA bénéficie d'une option similaire dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005.

A ce jour, le niveau d'exigence de solvabilité a toujours été respecté et la clause n'a donc pas été exercée.



## NOTE 53 - LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE

	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	30.06.2008		Méthode
						% contrôle	% Intérêt	
						31.12.2007		
GROUPAMA S.A.	Holding	France	100,00	100,00	Sté Mère	100,00	100,00	IG
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	88,38	88,34	IG	88,38	88,34	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	99,98	99,98	IG	99,97	99,97	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,77	99,77	IG	99,76	99,76	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ITALIA VITA	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	36,00	MEE	36,00	36,00	MEE
BASAK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	98,34	98,34	IG	98,34	98,34	IG
EMEKLILIK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	90,00	89,37	IG	90,00	89,37	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphalstike	Assurance	Grèce	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN UK HOLDING LTD	Holding	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INSURANCE CY LTD	Assurance	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAROLE NASH	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LARK	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GREYSTONE	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
HALVOR	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COMPUCAR LIMITED	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
GRIFFITHS GOODS	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
CHOICE QUOTE	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
GROSVENOR COURT SERVICES	Courtage	Royaume Uni	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NUOVA TIRRENA	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BT ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gest. Portef	France	99,98	99,98	IG	99,98	99,98	IG
GROUPAMA FUND PICKERS	Gest. Portef	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG
FINAMA PRIVATE EQUITY	Gest. Portef	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BANQUE FINAMA	Banque	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	80,00	80,00	IG	80,00	80,00	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gest. Portef	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Banque	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SILIC	Immobilier	France	41,31	41,31	IG	40,42	40,42	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	41,31	IG	100,00	40,42	IG
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	95,30	95,30	IG	95,30	95,30	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	95,30	IG	100,00	95,30	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			30.06.2008			31.12.2007		
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	91,21	91,21	IG	91,21	91,21	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CNF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCIFMA	Immobilier	France	78,93	78,93	IG	78,93	78,93	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,00	IG	100,00	99,00	IG
ACTIPAR SA	Immobilier	France	100,00	95,30	IG	100,00	95,30	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	85,77	IG	90,00	85,77	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	95,30	IG	100,00	95,30	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	41,31	MEE	100,00	40,42	MEE
IMMOPREF	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
28 COURS ALBERT 1er (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ATLANTIS (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FORGAN (SA)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CÉLESTE (SAS)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	69,57	69,57	IG	69,57	69,57	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	31,25	31,25	MEE	31,25	31,25	MEE
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,66	IG	66,66	66,66	IG
GROUPAMA LES MASSUES (SCI)	Immobilier	France	75,07	75,07	IG	75,07	75,07	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	61,31	61,31	IG	61,31	61,31	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	31,91	31,91	MEE	31,91	31,91	MEE
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	44,00	44,00	MEE	44,00	44,00	MEE
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	64,52	64,52	IG	64,52	64,52	IG
LES FRERES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
6 MESSINE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LES GEMEAUX (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FRANCE-GAN SI D	OPCVM	France	93,14	89,19	IG	93,14	89,19	IG
FRANCE-GAN SI C	OPCVM	France	31,31	31,30	MEE	31,31	31,30	MEE
HAVRE OBLIGATION FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE LT	OPCVM	France	78,42	76,72	IG	78,42	76,72	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES FCP	OPCVM	France	87,70	86,11	IG	87,70	86,11	IG
GROUPAMA JAPAN STOCK D4DEC	OPCVM	France	93,00	93,00	IG	93,00	93,00	IG
GROUPAMA ET.CT D	OPCVM	France	83,24	83,24	IG	83,24	83,24	IG
GROUPAMA AAEXA FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A : Agrégation    IG : Intégration globale    MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
			30.06.2008			31.12.2007		
GROUPAMA ACTIONS INTERNATIONALES	OPCVM	France	95,32	95,32	IG	95,32	95,32	IG
GROUPAMA OBLIG. EUR.CR. MT I D	OPCVM	France	91,62	91,62	IG	91,62	91,62	IG
GROUPAMA OBLIG. EUR.CR. MT I C	OPCVM	France	67,73	67,73	IG	67,73	67,72	IG
GROUPAMA EURO STOCK	OPCVM	France	86,82	86,82	IG	86,85	86,85	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I D	OPCVM	France	100,00	97,71	IG	100,00	97,71	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I C	OPCVM	France	39,50	39,50	MEE	39,50	39,50	MEE
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,93	99,92	IG	99,93	99,92	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	83,33	83,33	IG	83,33	83,33	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO. FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,94	IG	100,00	99,98	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,99	IG	100,00	99,99	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,96	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A : Agrégation    IG : Intégration globale    MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus qui consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".



---

**Attestation du responsable  
du document de référence et des actualisations**



Groupama

**Attestation du responsable du document de référence  
et des actualisations**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 11 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Paris, le 23 septembre 2008

Jean Azéma

**Directeur général**



**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars & Guérard**  
61, rue Henri Régault  
92400 Courbevoie

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle 2008**

---

Aux Actionnaires de  
**GROUPAMA S.A.**  
8-10, rue d'Astorg  
75008 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GROUPAMA SA, relatifs à la période 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

**2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

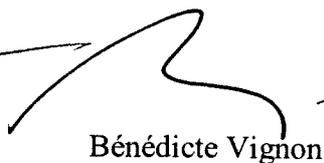
Neuilly sur Seine et Courbevoie, le 29 août 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

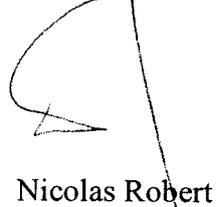


Michel Laforce

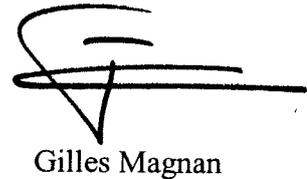


Bénédicte Vignon

Mazars & Guérard



Nicolas Robert



Gilles Magnan